

Pissevin, «ça devient Banlieue13»

P. 16

Actu

POLITIQUE :

Jérôme Bonet, «super-flic» nouveau visage de l'État dans le Gard

P. 2

Économie

ARTISANAT :

Le Lavandin du Serre de Valèze

P. 18

Culture

TOURISME :

La reproduction au Seaquarium

P. 19

Jérôme Bonet, « super-flic » nouveau visage de l'Etat dans le Gard

Le nouveau préfet du Gard a pris ses fonctions. Jérôme Bonet a déposé solennellement une gerbe ce lundi matin au monument Aux Morts des Deux Guerres lors d'une cérémonie officielle. Ce « super flic », comme il est surnommé, dispose d'un profil laissant penser à un durcissement de l'État dans la lutte contre le trafic de drogue.



« Je ne suis pas forcément un homme providentiel », lance l'intéressé lors de la conférence de presse qui suit la cérémonie. « Ça serait extrêmement prétentieux de dire que par la nomination d'une personne, on va régler le sujet. Ça serait faire injure à ceux qui m'ont précédé ». Qu'apportera-t-il donc ? « Une nouvelle lecture, une nouvelle approche, la capacité peut-être de mobiliser des services à l'extérieur même du département pour traiter un certain nombre de sujets. Je suis plutôt un adepte d'une approche pragmatique », répond Jérôme Bonet, se qualifiant lui-même, par la suite de la conférence de presse, d'expert en sécurité. Il ne le cache pas, dans ce nouveau rôle, « j'ai beaucoup à apprendre ». Reste désormais à ce nouveau préfet de « s'approprier » son rôle comme les dossiers du département. Devant les journalistes, il assure : « je ne serai pas un préfet taiseux ». Ayant occupé la responsabilité du service communication de la PJ, Jérôme Bonet est aussi un communicant. « Je pense qu'il faut expliquer, expliquer le sens des politiques publiques, expliquer le sens de nos actions ».

Geoffrey Gaye

Cette cérémonie était, en quelque sorte, la rentrée des décideurs publics. Députés, sénateurs, président de l'agglomération sont présents. La municipalité nîmoise est bien représentée par Jean-Paul Fournier, le maire, et Richard Schieven, adjoint à la Sécurité de la Ville.

Ce n'est pas tous les jours qu'un ancien directeur de la police judiciaire devient préfet. Pour l'adjoint à la Sécurité de la Ville, cette nomination va dans le bon sens. « C'est un signal fort que le Ministre veut annoncer sur les territoires où il y a des problèmes ». Peu avant cette cérémonie, Richard Schieven a pu l'interpeller. « Il sait qu'il y a du boulot ici », citant les différents tirs par armes à feu de ces derniers jours. Son profil ne laisse pas de doute. Jérôme Bonet connaît les dossiers liés à la sécurité. Depuis l'an 2000, ce natif varois travaille au 36 quai des Orfèvres, le siège national de la police judiciaire. Depuis juillet 2022, il occupait le poste de directeur central de la police judiciaire. L'homme est également élu président du conseil d'administration d'Europol depuis octobre 2021.

« Je ne suis pas forcément un homme providentiel »

Que nous vaut la nomination d'un tel profil ? Il y a deux mois, Nîmes faisait la Une des journaux nationaux suite à la fermeture de la médiathèque dans le quartier sensible de Pissevin. Le maire de Nîmes avait annoncé que le point de deal menaçait la sécurité des employés, ce qui a provoqué l'envoi depuis Paris d'une compagnie de CRS.



POLITIQUE

Nîmes : Après le drame de Pissevin, l'État s'affiche

À Pissevin, l'État tient son rôle : celui de la bonne figure. Après l'annonce du décès d'un enfant de 10 ans, touché par une balle de fusil d'assaut dans la nuit de lundi à mardi, l'État s'est affiché médiatiquement. Préfet, procureure de la République et une compagnie de CRS se sont rendus dans le quartier de Pissevin.



© DR

Ce nouveau drame fait l'effet d'une bombe. Dès 9 heures, la préfecture annonce un point médiatique peu avant midi aux abords de la galerie Wagner. Entré en fonction hier, le nouveau préfet est sur place. Jérôme Bonet, encore récemment directeur national de la police judiciaire, est accompagné de Cécile Gensac, procureure de la République.

Une présence sur le terrain s'impose. La raison ? « Faire savoir que l'État est totalement engagé dans ce quartier, à la fois par sa présence policière, à la fois par ses enquêtes et il faut rendre hommage à ses policiers. Des interpellations sans relâche depuis le début de l'année », rappelle le préfet face aux micros d'une trentaine de journalistes.

Une vingtaine de CRS

Les CRS sont en chemin. La 8e compagnie de CRS, en provenance de Marseille, arrive à 15 h 20. Une vingtaine de policiers se déploient sur le terrain. À leur passage, certains habitants sont pris de rires discrets. Des cris résonnent

dans toute la cité. Ce sont les guetteurs qui préviennent les dealers de l'arrivée de la police.

Flashball, pistolet, gilets pare-balles, les CRS bien équipés occupent désormais les porches de la galerie Wagner. C'est ici qu'ils restent en poste, scrutant le ciel que rien ne soit jeté d'un immeuble. L'État conquérant sous les caméras et autres appareils photo, accueilli avec

bienveillance par les autorités. « Les habitants comptent sur nous pour pouvoir vivre sans risquer de se faire tirer dessus », déclare la commissaire Vala qui coordonne l'opération. Cela fait trois nuits d'affilée que des balles d'armes de guerre fument dans ce quartier. De lundi à mardi, un adolescent de 14 ans est touché en plein thorax. La nuit suivante, un enfant de 10 ans est tué. Ce dernier est tout simplement au mauvais moment, au mauvais endroit.

« Nous continuerons à venir »

En juin déjà, le secteur fait la Une de l'actualité nationale. Le point de deal est trop dangereux pour les salariés municipaux de la médiathèque qui exercent leur droit de retrait. Déjà, une compagnie entière de CRS est envoyée sur place par la place Beauvau. Un beau coup médiatique qui n'a finalement rien amélioré.

Pourquoi tout ce beau monde si pour qu'au final rien ne change ? Que manque-t-il aux policiers pour contenir la violence du trafic de drogue ? « Je ne sais pas », rétorque la commissaire. Elle reste persuadée d'une chose : « , mais si on avait pas de résultat, on arrêterait de venir. Nous continuerons à le faire ».

Geoffrey Gaye



© DR

La Maison Méditerranéenne des Vins ou l'offre XXL de produits locaux

C'est devenue une référence dans la vente de vins. La Maison Méditerranéenne des Vins, installée sur la route de l'Espiguette depuis plus de 30 ans, est devenue une véritable institution de la vente de produits du département. Son premier métier : La vente de vin, près de 3 000 cuvées locales pour le bonheur des touristes.



est née, il y a plus de trente ans, dans cet esprit. En 1984, une poignée de producteurs et viticulteurs gardois issus de la zone des sables décident de mettre en valeur leur production. Aujourd'hui, l'institution dégage près de 8 millions de chiffres d'affaires par an.

Le local est «dans le vrai»

«Avoir ce rôle d'ambassadeur, ça nous tient à cœur», continue la directrice de l'établissement. Elle explique qu'aujourd'hui les clients sont sensibles à cette notion de consommation locale. «On s'aperçoit que la structure telle qu'elle a été créée au départ était finalement dans le vrai».

La pandémie n'a pas freiné l'économie du lieu. «Sur le moment, ça a été difficile, mais moins que ce que l'on pensait», prévient-elle. Par la suite, elle observe une fréquentation en légère baisse, mais une augmentation du panier moyen.

Le COVID a permis de changer quelques habitudes. Durant l'été, la Maison méditerranéenne des Vins propose à tous une dégustation avec le producteur. «Depuis 2020, nous organisons cela à l'extérieur du magasin. Au programme, toujours autant de plaisir : musique, barbecue, crêpes et du vin...

Geoffrey Gaye

L'endroit est parfaitement aménagé pour des emplettes décontractées. En revenant de la plage de l'Espiguette, il est facile pour les touristes de se laisser tenter par un arrêt dans cette enseigne s'affichant comme une plateforme incontournable des vins «du sud». La Maison Méditerranéenne des Vins ouvre ses portes... C'est d'abord une immense fresque murale qui accueille les visiteurs. Mais, surtout, de nombreux produits, tous mis en valeur avec élégance. Des livres, de la poterie, du savon, de l'huile d'olive, du vinaigre, et bien d'autres. Mais ici, le vin est roi.

«Nous avons en rayon environ 3 000 cuvées», explique Nadia Panchaud, directrice de la Maison depuis plus de 15 ans. Au total, les 2 100 m² de surface sont alimentés par les quelque 1 000 producteurs locaux que l'institution compte pour clients.

Les vins des sables à l'honneur

À chaque secteur ses millésimes. Nadia Panchaud présente les lieux : «Là, c'est le rayon des vins méditerranéens, celui-ci c'est pour les vins du Gard, puis par là, on rentre un peu dans la vallée

du Rhône», décrit-elle, ajoutant que la majorité des produits sont bios.

Un secteur lui tient particulièrement à cœur : celui du Vin des Sables. Elle le présente comme l'exposition de «notre fleuron», car «ici on est dans le Gard, au Grau-du-Roi, pas loin d'Aigues-Mortes». Elle explique qu'un focus est mis sur ces produits, appelés Gris ou Gris de Gris, uniques en France. Une belle vitrine sur le sang de nos terres camarguaises.

La Maison Méditerranéenne des Vins



COMMERCE

COPPER BRANCH, la cantine 100% végétale

Inauguré au mois de juin au niveau de l'avenue Amiral Courbet, l'établissement Copper Branch et sa cuisine 100% vegan se font peu à peu connaître dans le centre nîmois...



© COPPER BRANCH

La marque Copper branch est un petit nouveau dont l'ambition est de révolutionner le secteur de la restauration rapide. Tout jeune, le concept commence à voir le jour au Canada en 2018, « quand j'ai découvert le concept, j'ai de suite été intéressé », raconte Sébastien Polo, le gérant (également le patron de 4 Columbus café sur Montpellier, Arles et Nîmes).

A savoir, sur le territoire européen, c'est l'enseigne Columbus qui se charge de développer la marque de restauration rapide Copper Branch, ce n'est donc pas un hasard si les deux enseignes sont côte à côte le long du boulevard Courbet.

« Le début d'une belle aventure »

Dans cette cuisine, pas de chef, la carte

est nationale et la franchise applique les consignes à la lettre autrement dit « zéro produit d'origine animale, et 90 % des produits sont français, le reste provient d'Europe », confirme le gérant. Burgers et nuggets végétaux, falafels, houmous, salades et boissons artisanales y sont proposés. Avec un menu entre 12 et 20 euros, et une moyenne de 70 couverts/ jour, le restaurateur se dit assez satisfait des premiers mois d'ouverture, « c'est le début d'une très belle aventure » se dit-il.

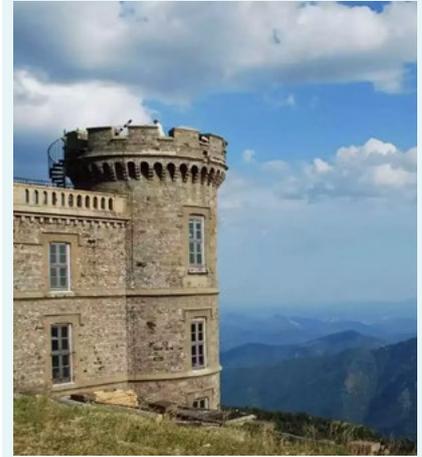
À 47 ans, le chef d'entreprise n'en est pas à son coup d'essai, si l'affaire prend, il est possible de voir un nouveau Copper Branch voir le jour, dans les alentours... À découvrir !

Gaëlle Ohan



© COPPER BRANCH

Pour la première fois depuis 1895, la température au Mont Aigoual franchit la barre des 30°



Une première historique ! Mercredi 23 août, pour la première fois depuis la création de la station météo du Mont Aigoual, la température a dépassé les 30°.

C'est la première fois que la station enregistre des températures supérieures ou égales à 30° en 128 ans d'existence.

RdM

Le Réveil du Midi

JOURNAL HABILITÉ À PUBLIER LES ANNONCES JUDICIAIRES ET LÉGALES DU GARD

Édité par la SARL PRESSE ÉDITION PUBLICITÉ

Durée : 99 ans - Constitution : 1968

RCS NIMES C 680 200 425

Associés : Dejax M.C., Pons M., Boulet D.

Gérance : MC Dejax

LE REVEIL DU MIDI

43, bd Gambetta - 30000 Nîmes

Tél. : 04 66 76 18 90 - Fax 04 66 76 18 91

Courriel : reveil.du.midi@wanadoo.fr - annonce@lereveildumidi.fr

lereveildumidi.fr - contact@lereveildumidi.fr

Site internet : www.lereveildumidi.fr

Plateforme dématérialisée :

<http://lereveildumidi.e-marchespublics.com>

Membre de Reso Hebdo Eco

N° Commission Paritaire : 0726 C 81583

ISSN : 1257 - 1172 - Dépot légal à parution

lereveildumidi.fr - CPPAP 0925 Y 94330

Abonnement : 45 € - Web uniquement : 25 €

Directrice de publication, Rédactrice en chef :

Marie-Christine DEJAX

Commercial : Mathieu Dejax

Comptabilité : Yamina MOGHRIBI

Juridique, annonces légales, abonnements : Valérie

FARINA, Armand PELLISSIER - annonce@lereveildumidi.fr

Journalistes : Geoffrey GAYE, Gaëlle OHAN-TCHELEBIAN.

Community manager, les pigistes et correspondants, RHE

PAO : Valérie FARINA, Armand PELLISSIER. Prestataire de

services : Franck Mionnet

Régie publicitaire : au journal. Impression : Imprimerie

Clément - Route des Pommiers - Avèze - 30120 LE VIGAN

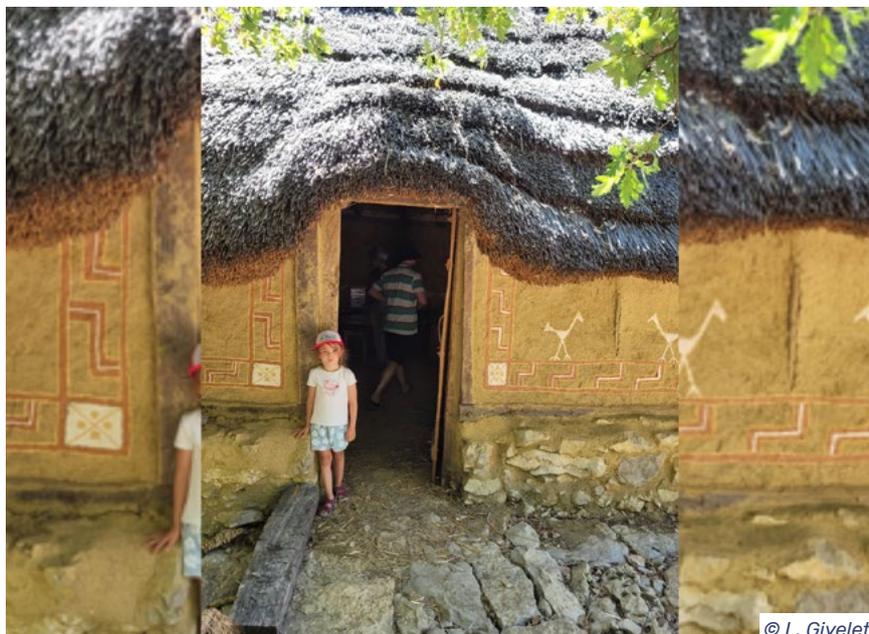
© photo : DR, SV, GOT, Conseil départemental, Mairie de

Nîmes, Le Réveil du Midi, Nîmes Métropole. Photo une

© GOT

Randa Ardesca, un village gaulois à Saint-Alban-Auriolles

L'archéosite d'Ardèche, Randa Ardesca, où comment apprendre avec le sourire. Sur un parc proche d'une rivière, des bénévoles regroupés en association ont construit au fil des ans, un village celte.



© L. Givélet

Des artisans travaillent avec les techniques anciennes, une démarche qualifiée d'archéologie expérimentale, pour expliquer comment vivait l'homme dans le passé, Celte et non Gaulois, comme tout lecteur d'Astérix le nommerait. Les Gaulois sont inventés par Jules César, cette désignation restera. Gallus, en latin veut dire Gaulois et coq, d'où l'origine de notre emblème.

Randa Ardesca, sur la commune de Saint-Alban-Auriolles, propose des lieux de vie reconstruits sur le modèle des découvertes archéologiques locales, basés sur le travail des archéologues.

L'archéosite est un lieu évolutif. Chaque saison, grâce aux chantiers bénévoles, le village s'étoffe. Depuis dix ans, un atelier de verrier de la période gallo-romaine, un atelier de bronzier, un potier, une taverne, un lieu de culte.

L'association Helviorum est composée d'une cinquantaine de bénévoles. L'archéosite est un lieu où se rencontrent bénévoles locaux, volontaires de France et d'ailleurs, universitaires et artisans. Les projets sont conçus en partenariat avec les différents acteurs

du territoire; musées, centres d'interprétation et collectivités.

La maison du chef

Hypothèse de restitution d'une maison commune d'après un habitat IVe siècle av JC de l'oppidum du Plan de la Tour, à Gailhan (Gard). Fondations en pierre et mortier d'argile, structure en poteaux de section ronde et bois équarri.

La forge

Évocation d'une forge gauloise. Base en solins de pierre et mortier d'argile, ossature en poutres équarries, clayonnage, torchis, toiture principale en chaume et appentis de travail en tavaillons. Cet atelier propose un foyer au sol et un foyer surélevé, et juxte un bas-fourneau pour la réduction de minerai.

L'atelier du bronzier

Hypothèse de restitution d'après une source de l'Hérault, en poutres équarries, poteaux plantés et solin de pierre. Cette petite maison carrée à poteau central accueille l'atelier du bronzier, avec un foyer conçu pour fondre des alliages cuivreux et réaliser des objets grâce aux techniques de moulage.

La céramique apparaît dans les foyers durant le Néolithique, période où l'Homme devient sédentaire. Elle est aussi la matière que l'on retrouve le plus dans les fouilles archéologiques, car elle se conserve parfaitement. La poterie est un objet très courant, et l'étude systématique de toutes les découvertes établit de solides connaissances. Elle est la principale fenêtre sur la vie quotidienne de nos ancêtres. Les origines du textile sont assez incertaines. Cependant, on estime que nos ancêtres du Paléolithique en étaient les précurseurs, car ils étaient capables de fabriquer des cordes et des sangles en torsadant des fibres végétales. Puis, de torsade en torsade, les fils sont entrelacés. La technique fut croisée avec celle de la vannerie, jusqu'à obtenir des morceaux d'étoffe. Certaines composées de fibres animales comme la laine, d'autres de plantes à tige fibreuse comme le lin, le chanvre, ou l'ortie.

Le verre était un élément prestigieux de la parure gauloise et de la vaisselle gallo-romaine. Les Gaulois aimaient montrer leur richesse en portant des colliers de perles et des bracelets de couleurs vives. Ce sont les premiers à avoir développé l'artisanat du verre d'abord filé, puis soufflé, sur le territoire qu'on n'appelait pas encore la France. Les toutes premières traces de cet artisanat remontent à quelques rares découvertes de l'âge du Bronze, des perles simples en verre bleu cobalt. Les Romains apprennent beaucoup de leurs voyages en Gaule, la roue à cadran, quand ils utilisaient jusqu'alors une roue pleine, fragile. Le vin gaulois est bien meilleur que celui de Rome, certains estiment que c'est l'une des raisons de l'occupation romaine. Et les Gaulois étaient propres, ils avaient inventé le savon. Leur désunion a été la principale cause de leur échec à repousser les forces romaines.

L. Givélet



Le Réveil du Midi - 43 boulevard Gambetta 30000 NIMES
Tél : 04.66.76.18.90 - Fax : 04.66.76.18.91
reveil.du.midi@wanadoo.fr - www.lereveildumidi.fr
Plateforme : <http://lereveildumidi.e-marchespublics.com>

Selon arrêté ministériel paru dans le Journal Officiel du 28 novembre 2021 modifiant l'arrêté du 21 décembre 2012 relatif au tarif annuel et aux modalités de publication des annonces judiciaires et légales : tarification au caractère (0,163 € HT par caractère), ainsi qu'une tarification au forfait pour les annonces de constitution (normis GAEC), dissolution, liquidation et procédures collectives pour l'année 2022. Le tarif d'une insertion judiciaire et légale ne peut faire l'objet d'aucune remise ni ristourne sur facture.

CONSTITUTIONS

N° L03113

**NOTAJURIX
CONSEIL UZES**
Notaires Associés
1 rue Joseph Lacroix
30700 UZES

Aux termes d'un acte authentique reçu le 03/08/2023 par Maître Alexia GUY-GALLEGO, Notaire à UZES (30700) - 1 Rue Joseph Lacroix, il a été constitué une SAS ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : ADAMAS

Objet social : - La détention de parts sociales ou d'actions dans les sociétés ayant notamment pour objet l'activité de marchand de biens, - La prise sous toutes ses formes, de tous intérêts et participations dans toutes sociétés ou entreprises françaises et étrangères et notamment dans toutes sociétés ayant pour objet l'acquisition de terrains, de biens immobiliers, droits immobiliers et droits à construire et/ou lots de volume et/ou de copropriété, - Accessoirement, la réalisation de toute prestations de services de quelque nature que ce soit, aux entreprises ou sociétés, notamment celles dans lesquelles elle détient des participations au capital.

Siège social : 11 Rue Benoît, Résidence la Filature, 30700 UZES

Capital : 2 000 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de NIMES

Président : M. CLEMENT Cantin, demeurant 11 Rue Benoît, Résidence la Filature, 30700 UZES

Admission aux assemblées et droits de votes : chaque action donne droit à une voix

Clause d'agrément : En cas de pluralité d'associés, seules les cessions entre eux pourront intervenir librement.

**Pour avis
Le Notaire**

N° L03223

Aux termes d'un ASSP en date du 19/07/2023, il a été constitué une SCI ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : SCI H2O

Objet social : Acquisition, administration et gestion locative de tous biens immobiliers

Siège social : 55, allée de l'Argentine - Alphatis I Bât A, 30900 NIMES

Capital : 1 000 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de NIMES

Gérance : M. SEBIE Hamed, demeurant Chem. du Bolchet, 30128 GARONS

**Pour avis
HS**

N° L03207

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Me Stéphane BERTRAND, notaire à AUDINCOURT CEDEX, le 08 août 2023, a été constituée la société civile dénommée «SCI DU GARD», siège social : BESSEGES (30160), 13 rue Albert Chambonnet.

Capital social : MILLE EUROS (1.000,00 €), divisé en 1000 parts sociales de UN EURO (1,00 €) chacune, numérotées de 1 à 1000.

Objet social : la propriété et la gestion, à titre civil, de tous les biens ou droits mobiliers et immobiliers et plus particulièrement de toute prise de participation dans toutes sociétés immobilières et de tous autres biens meubles et immeubles, à quelque endroit qu'ils se trouvent situés. Aliénation des biens à titre exceptionnel.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S. NIMES.

Cessions de parts soumises à l'agrément des associés.

Nommé premier gérant de ladite société : Monsieur Florian Jérémy BADAIRE, Gérant de société, demeurant à ALLENJOIE (25490), 34 rue de l'Ecluse.

**Pour avis et mention
Me Stéphanie BERTRAND**

N° L03184

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à THOIRAS du 07.08.2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : **Forme :** SCI - **Dénomination :** MONTSERVIER - **Siège :** 970 ch du Serret, 30140 THOIRAS - **Objet :** La propriété, l'administration et l'exploitation par bail de tous immeubles à usage d'habitation, professionnel ou commercial, dont elle deviendra propriétaire par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement. La mise en valeur de ces immeubles, notamment par l'édification de constructions nouvelles pour toutes les destinations, la transformation des constructions déjà existantes. L'achat, la prise à bail avec ou sans promesse de vente et la location de tous autres immeubles bâtis ou non bâtis, ainsi que leur administration et exploitation - **Durée de la Société :** 99 ans - **Capital :** 2 000 €, constitué uniquement d'apports en numéraire - **Gérance :** Thomas CHOQUET, et Sophie VIGUIER, demeurant 970 Che du Serret 30140 THOIRAS - **Clauses relatives aux cessions de parts :** agrément requis dans tous les cas agrément des associés représentant au moins les deux tiers des parts sociales - **Immatriculation** de la Sté au RCS de NIMES.

Pour avis La Gérance

N° L03218



MY LEGAL DEPARTMENT

Par acte SSP à Nîmes en date du 10/08/2023, a été créée une société :

Dénomination : UKOO

Forme : société par actions simplifiée

Capital : 100 €

Siège social : 673, rue Brillat Savarin 30900 NIMES

Objet : La prise de participation dans toute société ou entreprise par tous moyens, directement ou indirectement

Durée : 99 ans

Admission aux assemblées et droit de vote : Tout associé a le droit d'assister aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription de ses actions dans les comptes de la société. Chaque membre de l'assemblée a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Agrement : Agrément de cessions d'actions à des tiers

Président : M. Samet OZKAN, né le 31/10/1999 à NIMES, demeurant 673, rue Brillat Savarin 30900 NIMES

Immatriculation au RCS de Nîmes.

N° L03116

**NOTAJURIX
CONSEIL UZES**
Notaires Associés
1 rue Joseph Lacroix
30700 UZES

Aux termes d'un acte authentique reçu le 03/08/2023 par Maître Alexia GUY-GALLEGO, Notaire à UZES (30700) - 1 Rue Joseph Lacroix, il a été constitué une SAS ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : HOLDING CIRCE

Objet social : - La détention de parts sociales ou d'actions dans les sociétés ayant notamment pour objet l'activité de marchand de biens, - La prise sous toutes ses formes, de tous intérêts et participations dans toutes sociétés ou entreprises françaises et étrangères et notamment dans toutes sociétés ayant pour objet l'acquisition de terrains, de biens immobiliers, droits immobiliers et droits à construire et/ou lots de volume et/ou de copropriété, - Accessoirement, la réalisation de toute prestations de services de quelque nature que ce soit, aux entreprises ou sociétés, notamment celles dans lesquelles elle détient des participations au capital.

Siège social : Chemin de Californie, Malaric, 30700 UZES

Capital : 2 000 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de NIMES

Président : M. ROSE Vincent, ARPAILLARGUES-ET-AUREILLAC (30700) 21 Bis route d'Uzès

Admission aux assemblées et droits de votes : Chaque action donne le droit de participer aux décisions collectives des associés et donne droit à une voix.

Clause d'agrément : En cas de pluralité d'associés, seules les cessions entre eux pourront intervenir librement.

**Pour avis
Le Notaire**

N° L03125

**NOTAJURIX
CONSEIL UZES**
Notaires Associés
1 rue Joseph Lacroix
30700 UZES

Aux termes d'un acte authentique reçu le 03/08/2023 par Maître Alexia GUY-GALLEGO, Notaire à UZES (30700) - 1 Rue Joseph Lacroix, il a été constitué une SASU ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : RHEA

Objet social : - La détention de parts sociales ou d'actions dans les sociétés ayant notamment pour objet l'activité de marchand de biens, - La prise sous toutes ses formes, de tous intérêts et participations dans toutes sociétés ou entreprises françaises et étrangères et notamment dans toutes sociétés ayant pour objet l'acquisition de terrains, de biens immobiliers, droits immobiliers et droits à construire et/ou lots de volume et/ou de copropriété, - Accessoirement, la réalisation de toute prestations de services de quelque nature que ce soit, aux entreprises ou sociétés, notamment celles dans lesquelles elle détient des participations au capital.

Siège social : 1 Rue Benoît, 30700 UZES

Capital : 2 000 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de NIMES

Président : M. DEYLAUD Pierre, demeurant 1 Rue Benoît, 30700 UZES

Admission aux assemblées et droits de votes : Chaque action donne le droit de participer aux décisions collectives des associés et donne droit à une voix.

Clause d'agrément : Les cessions d'actions par l'associé unique sont libres. En cas de pluralité d'associés, seules les cessions entre eux pourront intervenir librement.

**Pour avis
Le Notaire**



Retrouvez
Le Réveil
du Midi

sur Facebook et Twitter





N° L03117
**NOTAJURIX
 CONSEIL UZES**
 Notaires Associés
 1 rue Joseph Lacroix
 30700 UZES

Aux termes d'un acte authentique reçu le 03/08/2023 par Maître Alexia GUY-GALLEGO, Notaire à UZES (30700) - 1 rue Joseph Lacroix, il a été constitué une SAS ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : HOLDING DES-CHAMPS

Objet social : - La détention de parts sociales ou d'actions dans les sociétés ayant notamment pour objet l'activité de marchand de biens, - La prise sous toutes ses formes, de tous intérêts et participations dans toutes sociétés ou entreprises françaises et étrangères et notamment dans toutes sociétés ayant pour objet l'acquisition de terrains, de biens immobiliers, droits immobiliers et droits à construire et/ou lots de volume et/ou de copropriété, - Accessoirement, la réalisation de toute prestations de services de quelque nature que ce soit, aux entreprises ou sociétés, notamment celles dans lesquelles elle détient des participations au capital.

Siège social : 11 chemin de la Plateforme, 30700 UZES

Capital : 2 000 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de NIMES

Président : M. DESCHAMPS François, demeurant 11 chemin de la Plateforme, 30700 UZES

Admission aux assemblées et droits de votes : Chaque action donne le droit de participer aux décisions collectives des associés et donne droit à une voix.

Clause d'agrément : En cas de pluralité d'associés, seules les cessions entre eux pourront intervenir librement.

**Pour avis
 Le Notaire**

N° L03122
**NOTAJURIX
 CONSEIL UZES**
 Notaires Associés
 1 rue Joseph Lacroix
 30700 UZES



Aux termes d'un acte authentique reçu le 03/08/2023 par Maître Alexia GUY-GALLEGO, Notaire à UZES (30700) - 1 rue Joseph Lacroix, il a été constitué une SASU ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : CLEMENT WESTRELIN

Objet social : - La détention de parts sociales ou d'actions dans les sociétés ayant notamment pour objet l'activité de marchand de biens, - La prise sous toutes ses formes, de tous intérêts et participations dans toutes sociétés ou entreprises françaises et étrangères et notamment dans toutes sociétés ayant pour objet l'acquisition de terrains, de biens immobiliers, droits immobiliers et droits à construire et/ou lots de volume et/ou de copropriété, - Accessoirement, la réalisation de toute prestations de services de quelque nature que ce soit, aux entreprises ou sociétés, notamment celles dans lesquelles elle détient des participations au capital.

Siège social : 18 Boulevard Gambetta, 30700 UZES

Capital : 2 000 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de NIMES

Président : M. WESTRELIN clément, demeurant 18 Boulevard Gambetta, 30700 UZES

Admission aux assemblées et droits de votes : Chaque action donne le droit de participer aux décisions collectives des associés et donne droit à une voix.
Clause d'agrément : Les cessions d'actions par l'associé unique sont libres. En cas de pluralité d'associés, seules les cessions entre eux pourront intervenir librement.

**Pour avis
 Le Notaire**

N° L03205



Aux termes d'un ASSP en date du 10/08/2023, il a été constitué une SASU ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : MNR AMENAGEMENT

Objet social : La Société a pour objet, en France et à l'étranger : - L'activité de marchand de biens et toutes activités d'intermédiaires dans l'acquisition et la vente de tous biens et droits mobiliers et immobiliers, bâtis ou non bâtis ; - L'étude, la conception, la construction, la rénovation ou l'aménagement d'immeubles à usage d'habitation, de bureaux, de locaux industriels destinés à la vente ou à la location ; - L'aménagement de terrains destinés à la vente ou à la location dans un but d'exploitation ou de constructions ; - Tous emprunts avec ou sans garantie hypothécaire ayant pour but de permettre la réalisation de l'objet social ; - L'exploitation, la location, l'administration, la gestion, l'entretien et la mise en valeur par tous moyens de biens acquis ou construits ;

Siège social : 69 Rue des Bugadières, 30114 NAGES ET SOLORGUES

Capital : 5 000 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de NIMES

Président : M. MASCARELL Numa, demeurant 69 Rue des Bugadières, 30114 NAGES ET SOLORGUES

Admission aux assemblées et droits de votes : Chaque actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix.

Clause d'agrément : Les cessions par l'actionnaire unique sont libres. En cas de pluralité d'actionnaires, les cessions sont libres en actionnaires. Toutes les autres cessions sont soumises à l'agrément préalable de la collectivité des actionnaires, statuant à la majorité des trois quarts des actionnaires disposant du droit de vote.

N° L03227

Aux termes d'un ASSP en date du 17/08/2023, il a été constitué une SASU ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : LUXURY BARBER

Objet social : Barbier

Siège social : 45 Rue de la République, 30900 NIMES

Capital : 500 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de NIMES

Président : M. GHANJOUF Saïd, demeurant 10 rue Gabriel Ferrier, 30000 NIMES

Admission aux assemblées et droits de votes : Chaque actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix.

N° L03175

Aux termes d'un ASSP en date du 10/08/2023, il a été constitué une SAS ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : LES SENS DE KIM-KAM

Objet social : Vente à distance et ambulante de tous produits manufacturés alimentaires et non alimentaires liés au bien-être, vente de produits bio et produits d'artisanat. Vente d'appareils liés au bien-être (appareils de gymnastique buccale,...). Prestataire de services de conduite et prestations d'animations commerciales.

Siège social : 8 Route du Stade, 30350 SAINT JEAN DE SERRES

Capital : 1 000 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de NIMES

Président : M. ZAIDI Kamel, demeurant 6 Bis Rue du Planas, 30000 NIMES

Directeur général : Mme BEDDRE-DINE Akima, demeurant 6 bis Rue du Planas, 30000 NIMES

Admission aux assemblées et droits de votes : Tout associé a le droit de participer aux décisions collectives et d'y voter, personnellement ou par mandataire, ou à distance, par correspondance ou par voie électronique, dans les conditions prévues par la loi et les présents statuts, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède, sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective trois jours ouvrés au moins avant celle-ci, à zéro heure, heure de Paris. Le droit de vote attaché aux actions est proportionnel à la quotité du capital qu'elles représentent. Chaque action donne droit à une voix au moins.

Clause d'agrément : Cession d'actions libre entre associés et soumise à agrément à des tiers.

MODIFICATIONS

N° L03209

TOUR MAGNE
 Société civile immobilière
 au capital de 1 000 euros
Siège social :
 14 Bis Rue des Gazons
 30000 NIMES
 852 298 025 RCS NIMES

TRANSFERT DE SIEGE

Aux termes d'une délibération en date du 25.07.2023, l'AGE a décidé de transférer le siège social du 14 B Rue des Gazons, 30000 NIMES au Le Vignerol 30125 SAUMANE à compter de ce jour, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. Modification sera faite au GTC de NIMES.

Pour avis La Gérance

N° L03219

Suivant PV d'AGO du 01/07/2023 de la SAS CVG, capital : 3 000 €, siège social : Route de Montpellier - Marché Gare 30900 NIMES, RCS NIMES n° 811 035 799, M. LEDUC Guy dmt 3214 route de Montpellier 30900 NIMES a été nommé président en remplacement de M. ARTUS Jérémy, démissionnaire, à compter du 01/07/2023. Modification des statuts en conséquence.

N° L03221

ERGAOMNES
 AVOCATS

CSM2
 28 Rue Ruffi
 30000 NIMES

Aux termes de la décision de l'associé unique du 23 février 2023, de la société **B12**, société à responsabilité limitée unipersonnelle au capital variable minimum de 1 €, immatriculée au RCS de Nimes sous le numéro 537 846 065, il a été décidé de transférer le siège social fixé 4 Impasse Macé 30900 NIMES au 539 Avenue Jean Prouvé 30900 NIMES à compter de ce jour, et de modifier l'article 4 les statuts en conséquence.

N° L02813

Aux termes d'une délibération du 01 juillet 2023 de la SASU **CARROSSE-RIE VICEDOMINI** capital 5 000 €, sise 1 rue Docteur Paul Vermale 30130 BESSÈGES RCS NIMES 810 441 931, il a été décidé la transformation de la Société en SARL à associé unique à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau, la dénomination de la Société, son objet, son capital social, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangés.

Sous sa nouvelle forme de SARL, la Société est dirigée par Monsieur Clément VICEDOMINI gérant, pour une durée illimitée, demeurant Valat de Rieusset 30500 COURRY. Les fonctions de Président ont pris fin immédiatement.

FONDS DE COMMERCE

N° L03224

Suivant acte SSP à NIMES du 11.08.23 enregistré au SPFE NIMES 1 le 17.08.2023 référence 3004P01 2023 A 02720, **JASE**, SAS 1 500 euros, 51, rue Eugène Freyssinet 30000 NIMES, 824 780 498 RCS NIMES A CEDE à **CHEZ GRAND MERE**, SARL 1 000 €, 2385, route d'Uzès 30340 MEJANNES LES ALES 947 971 974 RCS NIMES, un fonds de commerce de «Restaurant» sis 51, rue Eugène Freyssinet ZA de Grézan 30000 NIMES, moyennant le prix de CINQUANTE SEPT MILLE (57 000) € soit 53 000 € pour les éléments incorporels et 4 000 € pour les éléments corporels.

La prise de possession et l'exploitation effective par l'acquéreur ont été fixées au 11.08.2023.

Les oppositions seront reçues dans les 10 jours de la dernière en date des publications légales au lieu du fonds 51, rue Eugène Freyssinet ZA de Grézan 30000 NIMES et pour la correspondance au Cabinet de Maître Adeline SAINMONT 199, rue Hélène Boucher 34170 CASTELNAU LE LEZ.

Appels d'offres avec DCE
 site : www.lereveildumidi.fr

plateforme :
<http://lereveildumidi.e-marchespublics.com>

**REGIMES
MATRIMONIAL**



N° L03220

Etude de Maître
Stephan BAYSSELIER
Notaire Associé à
ORANGE (Vaucluse)
179 rue de Colonel
Arnaud Beltrame

**CHANGEMENT DE
REGIME MATRIMONIAL**

Suivant acte reçu par Maître Vincent BRUEY, société par actions simplifiée dénommée «Office Notarial Stéphan BAYSSELIER», à ORANGE, 179, rue du Colonel Arnaud Beltrame, CRPCEN 84048, le 11 août 2023, a été conclu le changement de régime matrimonial portant adoption du régime de la séparation de biens entre :

Monsieur Timothy John **BROADBENT**, et Madame Véronique Geneviève Danielle Aimée **AGNES**, demeurant ensemble à PONT-SAINT-ESPRIT (30130) 533 Passage des Mines aux Grottes.

Monsieur est né à HOVE, EAST SUSSEX (ROYAUME-UNI) le 29 juin 1952,

Madame est née à MARSEILLE (13000) le 2 octobre 1974.

Mariés à la mairie de ASTANA (KAZAKHSTAN) le 3 février 2023 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.

Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour avis
Le notaire

DISSOLUTIONS

N° L03198

Bellara Electricité
Société à responsabilité limitée
En liquidation
au capital de 2.000 euros
Siège social :
33 Impasse du Cimetière
30260 CRESPIAN
792.947.699 RCS Nîmes

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 30/09/2022 :

Les associés ont décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 30/09/2022 et sa mise en liquidation.

L'assemblée générale susvisée a nommé comme Liquidateur, Monsieur BELLARA Samir demeurant 33 Impasse du Cimetière 30260 CRESPIAN, Gérant de la Société, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé 33 Impasse du Cimetière 30260 CRESPIAN, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de Nîmes.

Mention sera faite au RCS de Nîmes

Pour avis,

N° L03225

EVERNIMES
SASU au capital de 1.000 €
Siège social :
16 rue Saint-Dominique
30900 NÎMES
900 468 810 RCS NÎMES

AVIS DE DISSOLUTION

Par décision du 24/07/2023, l'associée unique personne morale de la SASU EVERNIMES, a décidé, conformément aux dispositions de l'article 1844-5 du Code civil, la dissolution par confusion de patrimoine et sans liquidation de la SASU EVERNIMES à compter du 24/07/2023.

Cette dissolution entraîne la transmission universelle du patrimoine de la SASU EVERNIMES au profit de la Société ESP@CE, SAS au capital de 1.000 €, dont le siège social est situé 16 rue Saint-Dominique 30900 NÎMES, et dont le numéro unique d'identification est le 820 708 725 RCS NÎMES, associée unique personne morale de la SASU EVERNIMES, sans qu'il y ait lieu à liquidation, sous la réserve qu'à l'issue du délai d'opposition accordé par la loi aux créanciers sociaux, lesdits créanciers n'aient pas formé opposition à la dissolution ou, en cas d'opposition, que celles-ci soient rejetées en première instance ou que le remboursement des créances ait été effectué ou les garanties constituées.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront faites dans le délai de 30 jours à compter de la présente publication, et seront reçues au 16 rue Saint-Dominique 30900 NÎMES.

Mention sera faite au RCS de Nîmes.

CLOTURES

N° L03229

WORLD SECURITE
SARL au capital de 6 000,00 €
Siège social :
14 Rue du Moulin Vedel
Mas Rosier
30000 NÎMES
RCS NÎMES 831 562 285
00013

Aux termes des décisions de l'assemblée générale extraordinaire en date du 30/04/2023, il résulte que :

Par décision du 30/04/2023, l'assemblée générale extraordinaire, statuant au vu du rapport du liquidateur Monsieur SANCHEZ José, demeurant 1035 Route de Nîmes à LEDIGNAN (30350), a :

- Approuvé les comptes de liquidation,
- Donné quitus au liquidateur et déchargé de son mandat,
- Décidé la répartition du produit net de la liquidation,
- Prononcé la clôture des opérations de liquidation.

Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Nîmes.

Mention sera faite au RCS de Nîmes.

Pour avis,

**Bouclage jeudi à 16h
parution le vendredi
règlement CB :
par téléphone ou sur
www.lereveildumidi.fr**



Commune de CALVISSON
AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE
ALIENATION DU CHEMIN
DU RESERVOIR

Le public est informé qu'il sera procédé à une enquête publique portant sur l'aliénation d'un chemin dit « chemin du réservoir » sur la commune de Calvisson du **lundi 4 septembre 2023 au lundi 25 septembre 2023, soit pendant 21 jours consécutifs.**

Monsieur Vincent ALLIER a été désigné commissaire enquêteur.

Les pièces du dossier et le registre d'enquête seront tenus à la disposition du public en mairie de Calvisson pendant la durée de l'enquête, du 4 septembre au 25 septembre inclus :

- Du lundi au vendredi de 9H00 à 12H00 et de 14H00 à 17H00.

Le public pourra prendre connaissance du dossier et consigner ses observations, propositions et contre-propositions, sur le registre ouvert à cet effet ou les adresser par correspondance au commissaire enquêteur à la Ville de Calvisson – Mairie – 1 rue de la Mairie 30420 CALVISSON, siège de l'enquête publique ou par courriel à l'adresse suivante : enquetepublique@calvisson.com

Le dossier sera mis à la disposition du public sur le site internet de la commune « calvisson.com »

Toute personne pourra, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès du siège de la mairie de Calvisson.

Le commissaire enquêteur sera présent à la mairie de Calvisson pendant la durée de l'enquête pour recevoir les observations écrites ou orales du public aux dates et heures suivantes :

- **Lundi 4 septembre 2023 de 9H00 à 12H00**
- **Mercredi 13 septembre 2023 de 16H00 à 19H00**
- **Lundi 25 septembre 2023 de 14H00 à 17H00**

A l'issue de l'enquête, une copie du rapport et des conclusions motivées du commissaire enquêteur sera déposée à la mairie de Calvisson et à la préfecture pour y être tenue, sans délai, à la disposition du public pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête. Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront également publiés sur le site internet de la commune et tenus à la disposition du public pendant un an.

A l'issue de l'instruction, le conseil municipal se prononcera par délibération sur l'aliénation du chemin. Les informations relatives à ce dossier peuvent être demandées auprès de Mme Sylvie ROCHE, à la mairie de Calvisson s.roche@calvisson.com



AKCIO BDCC AVOCATS SCP

Avocats à la Cour d'Appel de NÎMES

Arche Bötti – Parc Georges Besse

116 Allée Norbert Wiener 30035 NÎMES CEDEX 1

Tel : 04.66.76.39.20 – Fax 04.66.76.39.21 - <http://akcio-avocats.com>

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES
EN UN SEUL LOT

à **VILLENEUVE LES AVIGNON**

7 traverse de l'Aigoual

MAISON A USAGE D'HABITATION

dans un ensemble résidentiel type lotissement,
soumis au régime de la copropriété

Cadastré section CT n° 55-56-57-58-75-76-77-78-79-80-81-115-116-117-118-121-122-123-124-125-126-127-128-129-130-131-132-133-134-135-136-137-138 lot n°30

MISE A PRIX : 100 000 € Outre les charges

VENTE fixée devant le JUGE DE L'EXÉCUTION
près le TRIBUNAL JUDICIAIRE DE NÎMES

Palais de Justice - Boulevard des Arènes

Le jeudi 28 septembre 2023 à 9 heures 30

Visite assurée par la
SCP BERLAND – MICHONNEAU - DESFOUR,
Huissier de Justice à UZES, sur place le :
08 SEPTEMBRE 2023 de 14h à 16h

Les enchères ne pourront être portées que par un avocat inscrit au barreau de NÎMES et sur justification d'un chèque de banque à l'ordre de Monsieur le Bâtonnier de l'Ordre des Avocats ou d'une caution bancaire de 10% du montant de la mise à prix, sans que cette garantie puisse être inférieure à 3.000€ -

Le cahier des conditions de la vente peut être consulté au greffe du TRIBUNAL JUDICIAIRE DE NÎMES, Bd des Arènes, ainsi qu'au cabinet de l'avocat poursuivant la vente, ci-dessus mentionné ou en ligne sur :

<http://akcio-avocats.com/espace.htm>

Certifié exact MC Dejax



Le Réveil du Midi - 43 boulevard Gambetta 30000 NIMES
Tél : 04.66.76.18.90 - Fax : 04.66.76.18.91
reveil.du.midi@wanadoo.fr - www.lereveildumidi.fr
Plateforme : <http://lereveildumidi.e-marchespublics.com>

Selon arrêté ministériel paru dans le Journal Officiel du 28 novembre 2021 modifiant l'arrêté du 21 décembre 2012 relatif au tarif annuel et aux modalités de publication des annonces judiciaires et légales : tarification au caractère (0,183 € HT par caractère), ainsi qu'une tarification au forfait pour les annonces de constitution (hormis GAEC), dissolution, liquidation et procédures collectives pour l'année 2022. Le tarif d'une insertion judiciaire et légale ne peut faire l'objet d'aucune remise ni ristourne sur facture.

CONSTITUTIONS

N° L03248

Aux termes d'un ASSP en date du 17/08/2023, il a été constitué une SAS ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : BNGL

Objet social : La prise de tous intérêts et participations dans tous groupements, sociétés, entreprises et affaires françaises ou étrangères, créées ou à créer, sous quelque forme que ce soit, et notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion, ou autrement, de création, d'acquisition, de location de prise en location-gérance de tous fonds de commerce ou artisanal ou établissements

Siège social : 70 Rue Rouget de l'Isle, 30000 NIMES

Capital : 1 008 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de NIMES

Président : Mme ESTESSE Bérengère, demeurant 70 Rue Rouget de l'Isle, 30000 NIMES

Admission aux assemblées et droits de votes : Chaque actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix.

Clause d'agrément : Les actions sont librement cessibles entre actionnaires uniquement avec accord du Président de la société.

N° L03253

Aux termes d'un ASSP en date du 17/08/2023, il a été constitué une SAS ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : LA RICOUNET HOLDING

Objet social : La prise de tous intérêts et participations dans tous groupements, sociétés, entreprises et affaires françaises ou étrangères, créées ou à créer, sous quelque forme que ce soit, et notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion, ou autrement, de création, d'acquisition, de location de prise en location-gérance de tous fonds de commerce ou artisanal ou établissements

Siège social : 192 C Chemin du Creux de l'Assemblée, 30000 NIMES

Capital : 1 008 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de NIMES

Président : M. VEYRAT Eric, demeurant 192 C Chemin du Creux de l'Assemblée, 30000 NIMES

Admission aux assemblées et droits de votes : Chaque actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix.

Clause d'agrément : Les actions sont librement cessibles entre actionnaires uniquement avec accord du Président de la société.



N° L03246
Maître Jessica MARCY
Notaire à LES VANS
(Ardèche),
76 Place de l'Oie

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître Jessica MARCY, Notaire titulaire d'un Office Notarial sis à LES VANS, 76 Place de l'Oie, le 21 juillet 2023 enregistré au service de la publicité foncière et de l'enregistrement de PRIVAS le 25 juillet 2023, dossier 2023 00025861 référence 0704901 2023 N 00941, a été constituée une société à responsabilité limitée ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : BOMBAY COTTAGE

Siège social : SAINT-JEAN-DE-MARUEJOLS-ET-AVEJAN (30430), 9 impasse des Cerisiers.

Objet : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.

Durée : 99 années à compter de son immatriculation au R.C.S.

Capital social : Huit Cents Euros (800,00 €).

Cessions de parts : toute cession est soumise à agrément.

L'exercice social commence le 1^{er} janvier et se termine le 31 décembre de chaque année.

La société sera immatriculée au registre national des entreprises et au registre du commerce et des sociétés de NIMES.

Le gérant est Monsieur Guillaume DAVID, demeurant à SAINT JEAN DE MARUEJOLS-ET-AVEJAN (Gard), 9 impasse des Cerisiers.

Pour avis
Le notaire

N° L03241

Avis est donné à la constitution de la SASU dénommée Daily Market au capital de 1000 € - **Siège social** : 23 rue Pierre Semard 30000 NIMES - La société a pour objet, en France et dans tous pays : Commerce d'alimentation générale - La durée de la société est de 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de NIMES - Le président est Monsieur Mustapha HOUTACH dmt 18 Rue Agrippa d'Aubigné 30000 NIMES - **Admission aux assemblées et droit de vote** : Libre - **Agrément** : Libre.

N° L03261



Aux termes d'un ASSP en date du 21/08/2023, il a été constitué une SC ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : BBA LES MIMOSAS

Objet social : - l'acquisition, la propriété, l'échange ainsi que la location, l'administration et la gestion pour son propre compte de tous biens immobiliers, mobiliers, créances et placements, tels que valeurs mobilières, titres, droits sociaux, parts d'intérêts de toute nature, contrat de capitalisation y compris les instruments financiers à terme et les opérations assimilées ; - la cession à titre exceptionnel de biens et droits immobiliers, mobiliers et valeurs mobilières ; - l'acquisition, l'administration, la gestion et la cession de toutes valeurs mobilières, créances et placements, tels que titres, droits sociaux, parts d'intérêts, obligations cotées ou non de toute nature, contrat de capitalisation y compris les instruments financiers à terme et les opérations assimilées ; - à titre exceptionnel le prêt d'argent ; - l'emprunt de tous les fonds nécessaires à la réalisation de cet objet ; - de prévenir les inconvénients d'une indivision, en particulier l'action en partage et la règle de l'unanimité ; - d'organiser la transmission au sein de la famille ; - de renforcer la protection du conjoint survivant ;

Siège social : 1 Impasse Picherol, 30800 SAINT GILLES

Capital : 300 000 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de NIMES

Gérance : Mme DUGAS Lydia, demeurant 1 Impasse Picherol, 30800 SAINT GILLES

Clause d'agrément : Libre entre associés. Toute autre cession ne peut se faire qu'avec le consentement de la majorité des associés représentant au moins les deux tiers des parts sociales.

N° L02915

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte sous seing privé en date du 28/07/2023, Il a été constitué une société d'exercice libéral à responsabilité limitée de chirurgiens dentistes - **Dénomination** : LE BEAUPRE - **Siège social** : 2 Avenue de la Plaine 30300 BEAUCAIRE - **Au capital** : 1 000 euros en numéraire - **Durée** : 99 années - **Objet** : Exercice de la profession de chirurgien-dentiste et réalisation de toutes les opérations compatibles avec cette profession, s'y rapportant ou

contribuant à son exercice - **Gérant** : Christophe VASSIL demeurant 2 Avenue de la Plaine 30300 BEAUCAIRE - La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de NIMES.

N° L03269

Avis est donné de la constitution d'une SAS dénommée Y.A.K PRESTATIONS AGRICOLES, capital social : 500 €, **Siège social** : 385 Ancienne Route d'Avignon 30000 NIMES, **Objet social** : soutien aux cultures et tous autres travaux agricoles - **Durée** : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de NIMES. **Président** : M. AZZAHY Mohamed, né le 02/05/1983 à TAZAGHINE (Maroc), demeurant 385 Ancienne Route d'Avignon 30000 NIMES - **Admission aux assemblées et droit de vote** : tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède d'actions - **Agrément** : les cessions d'actions sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés statuant à la majorité des voix des associés disposant du droit de vote.

MODIFICATIONS

N° L03232



LES AVOCATS
DU THELEME
Société Civile
Professionnelle
d'Avocats

Immeuble le Thélème
500 rue Léon Blum
34965 Montpellier
Cedex 2
Tél : 04-67-64-27-24

AIRTRAC
Société à responsabilité limitée
au capital de 1 000 euros

Siège social :
300 Impasse des Justices
30114 NAGES ET
SOLORGUES
477 694 939 RCS NIMES

L'AGO du 28/07/23 a nommé en qualité de nouvelle gérante Mme Dany LEROY demeurant 300 impasse des Justices, 30114 NAGES ET SOLORGUES, à compter du même jour pour une durée illimitée, en remplacement de M. Didier LEROY, gérant démissionnaire.



N° L03233
**LES AVOCATS
 DU THELEME**
 Société Civile
 Professionnelle
 d'Avocats

Immeuble le Thélème
 500 rue Léon Blum
 34965 Montpellier
 Cedex 2
 Tél : 04-67-64-27-24

AIRTRAC
 Société à responsabilité limitée
 transformée en
 société par actions simplifiée
 Au capital de 1 000 euros
 Siège social :
 300 Impasse des Justices
 30114 NAGES ET
 SOLORGUES
 477 694 939 RCS NIMES

**AVIS DE
 TRANSFORMATION**

L'AGE du 14/08/23, statuant dans les conditions prévues par l'article L. 227-3 du Code de commerce, a décidé la transformation de la Société en société par actions simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société. La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées. Le capital social reste fixé à la somme de 1 000 euros. Admission aux assemblées et droit de vote : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. Transmission des actions : La cession d'actions, à l'exception de la cession aux associés, doit être autorisée par la Société. Mme Dany LEROY demeurant 300 impasse des Justices, 30114 NAGES ET SOLORGUES, gérante, a cessé ses fonctions du fait de la transformation de la Société et a été nommée Présidente.

N° L03258

Aux termes d'une décision en date du 10/07/2023, l'associé unique de la société **ASSISTANCE SECURITE 2 G**, SAS au capital de 1 000 euros, Siège social : 2060 Route de Beaucaire, 30210 SERNHAC, 881 596 563 RCS NIMES, statuant en application de l'article L. 225-248 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

Pour avis Le Président

N° L03260

BS
SASU au capital de 500 €
 Siège social :
 21 B Av Franklin Roosevelt
 30000 NIMES
 RCS de NIMES n°881 816 417

L'AGE du 15/08/2023 a décidé à compter du 15/08/2023 de nommer en qualité de président M. BERKANE Mohammed, demeurant 53 Avenue Georges Pompidou, 30900 NIMES en remplacement de M. CHERKAOUI Sidi Abdellatif, pour cause de démission.
 Modification au RCS de NIMES



N° L03242
**Cabinet MARTINUZZI
 & Fils**
 Expertise Comptable
 362 rue Georges Besse
 30000 NIMES

AGRI PM
SAS au capital de 1 000 €
 Siège social :
 539 avenue Jean Prouvé,
 Chez Abbei Groupe
 30900 NIMES
 RCS de NIMES n°921 694 311

L'AGE du 13/01/2023 a décidé à compter du 13/01/2023 de nommer en qualité de directeur général M. EL GHAZI Boujemaa, demeurant Mas de la Carougnade - Route d'Aureille, 13310 SAINT MARTIN DE CRAU et de président M. EL FARISSI Khalid, demeurant Résidence Le Clos des Musiciens - Bât D4, 29 rue de Vienne, 13300 SALON DE PROVENCE en remplacement de M. FRIKAH Youssef, pour cause de démission. et de M. EL FARISSI Khalid, pour cause de démission.
 Modification au RCS de NIMES

N° L03226

DAMIRINA
SCI au capital de 100 €
 Siège social :
 1123 rue des Ponts Longs
 30150 ROQUEMAURE
 RCS NIMES 791 549 140

Aux termes d'une AGOE du 8 août 2023, il a été décidé, à compter de ce jour,
 - de nommer en qualité de gérant, pour une durée illimitée, M. Damien CALVES demeurant 3619 chemin du Coquillon 30150 ROQUEMAURE, en remplacement de Mme Armelle KERBOUL née PEDEL, démissionnaire
 - de transférer le siège social 3619 chemin du Coquillon 30150 ROQUEMAURE, et de modifier en conséquence l'article 5 des statuts.
 Inscription modificative RCS NIMES

N° L03237

**AUDACES FORTUNA
 JUVAT**
SASU au capital de 8 500 €
 Siège social :
 125, Av. Amédée Bollé
 30000 NIMES
 RCS de NIMES n°831 143 839

L'AGE du 30/06/2023 a décidé le transfert du siège social au 125, av. de l'Hôtelier, 30900 NIMES à compter du 30/06/2023.

**Pour avis
 Benoît VETTOREL**

N° L03136

ORINVEST
SARL au capital de 9 100 €
 Siège social :
 14 Rue de la République
 30000 NIMES
 RCS de NIMES n°751 789 116

L'AGE du 01/08/2023 a décidé le transfert du siège social au 23 Rue Emile Jamais, 30900 NIMES à compter du 01/08/2023.



N° L03257
 Alain BIANCHI &
 Julien PROST
 Notaires
 550, chemin du Cros des Bards
 30127 BELLEGARDE

SCI AURORE 2
Société civile immobilière
Capital : 1 000,00 €
 Siège social :
 3 Clos du Paradis
 30127 BELLEGARDE
**SIREN 909 083 305 RCS
 NIMES**

**NOMINATION D'UN
 COGERANT**

Suivant acte reçu par Maître Alain BIANCHI, notaire à BELLEGARDE, le 21/08/2023, il a été décidé à compter du 21/08/2023 de nommer M. Paul FRANCOIS en qualité de cogérant aux côtés de Mme Nadine COLIN. En cas de décès d'un gérant, le gérant survivant exercera ses fonctions seul jusqu'au terme de son mandat. L'article 11 des statuts est modifié en conséquence. Mention au RCS de NIMES.
Pour avis Le Notaire

N° L03266

SAM PAUL
SAS au capital de 1 000 €
 Siège social :
 Chemin de Vireventre
 30220 AIGUES MORTES
RCS de NIMES n°803 018 654

L'AGO du 22/08/2023 a décidé à compter du 31/08/2023 de nommer en qualité de président M. PEREZ Michaël, demeurant chemin de Vireventre, 30220 AIGUES MORTES en remplacement de M. SACCOCIO Lucas, pour cause de démission.
 Modification au RCS de NIMES
Pour avis le président

N° L02823

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire du 03/08/2023 de la **SELARL PHARMACIE DU GRAND ALES**, sise 23 quai Grabieus 30100 ALES RCS NIMES 494 923 113 il résulte :

Le capital social a été réduit pour être ramené de 100 000 € à 51 000 € par rachat et annulation de 4 900 parts sociales d'une valeur nominale de 10 € chacune suite à autorisation de l'assemblée générale des associés du 13 JUIN 2023.

Les articles 7 et 8 des statuts ont été modifiés en conséquence.
 Mentions seront faites au RCS de Nimes.

N° L03050

Aux termes de l'AGE du 03/08/2023 de la **SARL SV FACADES**, capital 1 000 €, sise 9 rue de la République 30500 SAINT-AMBROIX, RCS Nimes 877 696 948, il résulte que : Mr Thomas SILVERIO a démissionné de ses fonctions de cogérant à compter de ce jour.
 Mention sera faite au RCS de Nimes.

N° L03276



**MODIFICATION
 STATUTAIRE**

Aux termes d'un acte reçu par Me Céline PINOLI le 02 mai 2023, Notaire à NIMES, il a été constaté la modification suivante de la Société **SCI S.O.D.E.V.E** dont le siège est à NIMES (30900) 39 rue Emile Jamais au capital de 762,25 € et immatriculée au RCS NIMES sous le N° 343 489 969.

Il a été décidé de nommer gérante Mme Régine DAGNAC, épouse CARAIL, demeurant à NIMES (30900) 39 rue Emile Jamais pour une durée illimitée, en remplacement de Mr Yves CARAIL.

**Pour avis
 Le notaire**

N° L03259

**SASU AXE & VERT -
 L'HABITAT POSITIF**
Au capital de 10 000 €
Mas Rogier - Route de Meynes
30210 LEDENON
RCS NIMES n° 908 081 870

Aux termes des décisions de l'associé unique en date du 23/08/2023, il a été décidé de modifier l'objet social comme suit : Le conseil, le négoce, la distribution de produits à caractère écoresponsable. Le conseil patrimonial tant pour les personnes physiques que pour les entreprises quelle que soit leur forme, notamment l'analyse des patrimoines, les optimisations fiscales, le conseil au niveau des contrats de retraite, de prévoyance, contrats d'assurance et d'assurance-vie, le courtage d'assurance et de tous produits financiers, le conseil marketing en entreprise. L'acquisition et la vente de biens immobiliers. Toutes opérations de marchand de biens. Les prestations de services dans le domaine de la communication écrite ou orale. La constitution, le développement et toutes études et conseil en matière de réseaux de franchise, de licence de marque, de concessions ou de commerce associé. La dénomination sociale a été modifiée et devient : AXE & VERT - CONSEIL. Ces modifications prennent effet à compter de ce jour. En conséquence, les articles 2 et 3 des statuts ont été modifiés.

N° L03271

MARINO Groupe
SAS au capital de 100 euros
**308 Chemin d'Aubagnac à
 Berret - Clos d'Aubagnac,**
30200 BAGNOLS SUR CEZE
949 233 449 RCS NIMES

Aux termes du PV d'AGE du 31.07.2023 : Le capital social a été augmenté de 299 000 € pour être porté à 299 100 € par voie d'apport en nature (parts sociales). L'article «Capital social» des statuts a été modifié en conséquence. Ancienne mention : Capital : 100 €. Nouvelle mention : capital : 299 100 €. Mention sera faite au RCS de NIMES.

Pour avis,

N° L03274

Suivant AGE du 21/08/2023 de la SARL SCV, au capital de 43.500 €, siège : 7 rue Rouget de Lisle 30000 NIMES, RCS NIMES 320 662 125, Didier PENCHINAT, domicilié 10 bis Quai de la Fontaine à NIMES, est nommé co-gérant à compter du 01/09/2023.

N° L03278

J.L.F
Société à responsabilité limitée
au capital de 40 000 €
Siège social : Quai du Mas
d'Hours - Parking CORA
30100 ALES
342530037 RCS ALES

Aux termes d'une décision en date du 27 juillet 2023, et à compter de cette date, est nommé en qualité de gérant Monsieur Benjamin BRUCKNER, demeurant Cassagnettes, 30110 LAVAL PRADEL en remplacement de Monsieur Philippe STEIN, démissionnaire.

Les modifications résultant de l'avis antérieurement publié sont les suivantes : Ancienne mention : Le gérant de la société est Monsieur Philippe STEIN Nouvelle mention : Le gérant de la société est Monsieur Benjamin BRUCKNER

La Gérance Pour Avis

N° L03280

CAVEAU DES VIGNERONS
DU SOMMIEROIS
Société par actions simplifiée
au capital de 120 000 euros
porté à 100 785 euros
Siège social : 2 rue de
l'Arnade
Espace Vignes Et Terroir
30250 SOMMIERES
804 210 078 RCS NIMES

Par décision 06/07/23, l'associée unique a décidé de réduire le capital de 19 215 euros pour le ramener de 120 000 euros à 100 785 euros par voie de réduction de la valeur nominale des actions. Les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés en conséquence.

Pour Avis Le Président

LOCATIONS GERANCES

N° L03247

**LOCATION-GERANCE DE
TAXI**

Suivant signature du contrat de location-gérance du 28/07/2023, **M. GIRARD Wenceslas**, demeurant 3 Lot. Li Pesquié 30114 NAGES ET SOLORGUES a confié en location-gérance à la SARL GRACIANE, siège : 262 Chemin de Serre Paradis, Villa 10, 30000 NIMES, Capital : 5 000 €, RCS Nimes 977 979 624, son fonds de commerce de Taxi, comprenant un véhicule Ford Kuga immatriculé FM-302-LD équipé des attributs réglementaires et une autorisation de stationnement n°3 délivrée par la mairie de Bernis suivant arrêté n°190-2023. La présente location-gérance est consentie et acceptée pour une durée de 3 ans à compter du 01/09/2023 pour se terminer le 01/09/2026. Mention au RCS de Nimes.

REGIMES MATRIMONIAL

N° L03275

LEGAL NOT
Etude de Maîtres
Jérôme FERIAUD
Valérie SEMONNAY-
PERRIER
Notaires Associés à
BEAUCAIRE (Gard)
13 ter, Cours Gambetta

**AMENAGEMENT DE
REGIME MATRIMONIAL**

Suivant acte reçu par Maître Jérôme FERIAUD, Notaire Associé de la société dénommée « LEGALNOT », société à responsabilité limitée, titulaire d'offices notariaux à BEAUCAIRE (Gard), 13 Ter, Cours Gambetta et à TARASCON (Bouches-du-Rhône), 61 Rue Des Halles, CRPCEN 30016, le 23 août 2023, a été effectué un aménagement du régime matrimonial.

ENTRE :

Monsieur Jean-Claude Etienne Charles **MARTIN**, retraité, et Madame Marie Paulette **PAUL**, retraitée, son épouse, demeurant ensemble à BEAUCAIRE (30300) 1 impasse des Immortelles - Les Collines d'Ugernum.

Monsieur est né à UZES (30700) le 24 novembre 1943,

Madame est née à BEAUCAIRE (30300) le 12 juin 1944.

Mariés à la Mairie de BEAUCAIRE (30300) le 30 avril 1966 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.

Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.

Monsieur est de nationalité Française.

Madame est de nationalité française.

Résidents au sens de la réglementation fiscale

Madame Marie Paulette **PAUL** déclare apporter un bien sis à BEAUCAIRE (GARD) 30300, 4bis rue Rabelais cadastré section AW numéro 346 lieudit 50 rue nationale surface : 00ha 10a 02ca.

Les oppositions des créanciers pouvant exister sur le bien apporté, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion
Le notaire

DISSOLUTIONS

N° L03254

Par AGO du 30/06/2023, les associés de la Société **SCI THOMAS BIENVE-NU**, SCI en liquidation au capital de 41 866 Euros, sise Route d'Aigues Vives - Quartier du Bos, 30420 CALVISSON, 495 057 127 RCS NIMES, siège de liquidation : à l'étude de Me FABRE sis 7 Rue de l'Ecole de Médecine, 34000 MONTPELLIER, ont approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Me Olivier FABRE demeurant, 7 Rue de l'Ecole de Médecine, 34000 MONTPELLIER de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée. Les comptes de liquidation seront déposés au GTC de NIMES en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis

N° L02166

SOCIETE CIVILE CAZALS
ALEXANDRE
Société civile immobilière
en liquidation
Au capital de 64 465,20 euros
Siège social :
30240 LE GRAU DU ROI
Pointe du Môle
Port Camargue
Siège de liquidation :
55 Rue Marquis Folco de
Baroncelli
30220 ST LAURENT
D'AIGOUZE
312 540 990 RCS NIMES

AVIS DE DISSOLUTION
ANTICIPÉE

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 31/05/2023 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Jean-Pierre CAZALS, demeurant 55 Rue Marquis Folco de Baroncelli 30220 ST LAURENT D'AIGOUZE pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé 55 Rue Marquis Folco de Baroncelli 30220 ST LAURENT D'AIGOUZE. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Nimes, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis Le Liquidateur

N° L02536

PROMO SERVICES
Société par Actions Simplifiée
Au Capital de 2 000 Euros
Siège Social :
4 Rue de l'Hermitage
30800 SAINT GILLES
RCS NIMES 900 134 073
N° GESTION 2021 B 01864

AVIS DE DISSOLUTION

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 28 décembre 2022 a décidé la dissolution de la société à compter du 28 décembre 2022 et sa mise en liquidation amiable en conformité des dispositions statutaires et légales.

Elle a nommé comme liquidateur Monsieur OUARIBA Mounaim demeurant Rue du 19 Mars 1962, UZES (30700) et lui a conféré les pouvoirs les plus étendus pour réaliser l'actif et apurer le passif.

Le siège de la liquidation est fixé au siège social, 4 Rue de l'Hermitage à SAINT GILLES (30800), ou toute correspondance sera adressée.

Le dépôt des pièces prescrites par la loi sera effectué auprès du Greffe du Tribunal de Commerce de NIMES.

N° L03245

SARL ETA DU POUJOLAS
au capital de 1000 €
187 Che de Pujolas
30670 AIGUES-VIVES
840 725 360 RCS NIMES

AVIS DE DISSOLUTION

Aux termes d'une délibération en date du 01/06/2023, la collectivité des associés de la SARL ETA DU POUJOLAS, a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 1^{er} juin 2023 et sa mise en liquidation amiable. Elle a nommé, Monsieur Geoffrey COSTE, demeurant 5 lotissement les Mollières 30510 GENERAC, en qualité de liquidateur. Le siège de la liquidation est fixé à l'adresse du liquidateur. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de NIMES.

CLOTURES

N° L03256

PLMC AVOCATS
Tel : 04.66.04.94.40
242@plmc-avocats.com

SARL «LE REGAL»,
Société à responsabilité limitée
en liquidation
au capital de 7.622,45 euros
Siège social :
56 avenue Clément Ader
30320 MARGUERITTES
RCS NIMES 419 073 283

**CLÔTURE DE
LIQUIDATION**

L'Assemblée Générale réunie le 18/07/2023 a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé M Didier THIBAUD, demeurant 56 Avenue Clément Ader Zac du Tec 30320 MARGUERITTES de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de NIMES, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la société sera radiée dudit registre.

Pour avis

N° L02537

**CLOTURE DE
LIQUIDATION**

Suivant délibération du 31 décembre 2022, les associés de la **SAS PROMO SERVICES**, immatriculée sous le numéro SIREN 900 134 073, au capital de 2 000 €, siégeant 4 Rue de l'Hermitage à SAINT GILLES (30800) ont approuvé les comptes définitifs de liquidation, ont donné quitus au liquidateur, l'ont déchargé de son mandat et ont constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du 31 décembre 2022. Les actes et pièces relatifs à la liquidation de la société seront déposés en Annexe au registre du Commerce et des Sociétés, tenu au Greffe du Tribunal de Commerce de NIMES.

Pour Avis et Mention



N° L03277
 Etude de Maîtres
**LAPEYRE,
 DUCROS et
 AUDEMARD**
 Notaires associés
 à Avignon (Vaucluse)
 1 rue des Ciseaux d'or

EGPA IMMO
 Société civile immobilière
 au capital de 1.000,00 EUR
 1110 Avenue de la 2^{ème} Div
 Blindée
 30133 LES ANGLÉS
 789 905 650 RCS NIMES

AVIS DE LIQUIDATION

Aux termes d'une AGE du 30 novembre 2021, les associés ont approuvé les comptes définitifs de liquidation arrêtés à cette date, donnés quitus au liquidateur et constaté la clôture de la liquidation à cette date.

Les actes relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de NIMES.

**Pour avis
 Le liquidateur**

N° L02395

**SOCIETE CIVILE CAZALS
 ALEXANDRE**

Société civile Immobilière
 en liquidation
 Au capital de 64 465,20 euros
 Siège social : Pointe du Môle
 Port Camargue
 30240 LE GRAU DU ROI
 Siège de liquidation : 55 Rue
 Marquis Folco de Baroncelli
 30220 ST LAURENT
 D'AIGOUZE
 312 540 990 RCS NIMES

**AVIS DE CLOTURE DE
 LIQUIDATION**

L'Assemblée Générale réunie le 15 juin 2023 a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Jean-Pierre CAZALS demeurant 55 Rue Marquis Folco de Baroncelli - 30220 ST LAURENT D'AIGOUZE, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de Nîmes, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

**Pour avis
 Le Liquidateur**

**ADDITIFS
 RECTIFICATIFS**

N° L03231

RECTIFICATIF à l'annonce parue le 14/07/2023 dans Le Réveil du Midi n° 2786 concernant la modification de capital de la SAS CAVEAU DES VIGNERONS DU SOMMIEROIS il convient de supprimer la mention suivante : «Elle a ensuite réduit le capital de 19 215 Euros pour le ramener à 100 785 Euros par absorption de pertes». Le reste sans changement.

N° L03235

RECTIFICATIF à l'annonce de constitution parue dans Le Réveil du Midi n°2780 du 02/06/2023 concernant la SARLU SERVICES LAURENT, il convient de lire : «Siège social : 14 rue des Saladelles 30740 LE CAILAR» et non 539 avenue Jean Prouvé 30000 NIMES. Le reste sans changement.

N° L03239

RECTIFICATIF à l'annonce de modification parue dans Le Réveil du Midi n°2784 du 30/06/2023 concernant la SAS SLY TRADING, il convient de lire : «La collectivité des associés a pris acte du transfert du siège à partir du 15 juin 2023». Le reste sans changement.

N° L03255

RECTIFICATIF à l'annonce de constitution parue dans Le Réveil du Midi n°2788 du 28/07/2023 concernant la SCI MER, il convient de lire : «Dénomination sociale : MER» au lieu de SCI MER. Le reste sans changement.

Recevez chaque semaine
 le Réveil du Midi
 45 € l'année
 Règlement à Réveil du
 Midi, 43 Bd Gambetta
 30000 NIMES
 Tél. 04.66.76.18.90
 Fax. 04.66.76.18.91.
 annonce@lereveildumidi.fr
 lereveildumidi.fr



Pour vos annonces légales,
 utilisez la plateforme !
annoncelegale.lereveildumidi.fr
Attestations et factures
 délivrées sans attente pour le Gard
 et tous les autres départements !



PREFETE DU GARD
 Direction Départementale des Territoires et de la Mer

**INFORMATION DU PUBLIC
 AVIS D'ENQUÊTES CONJOINTES D'UTILITÉ
 PUBLIQUE ET PARCELLAIRE
 COMMUNE DE SAUMANE**

Par arrêté préfectoral en date du 7 août 2023, des enquêtes conjointes d'utilité publique et parcellaire en vue de l'expropriation par l'Etat d'un bien exposé à un risque naturel majeur d'inondation, situé au lieu-dit Le Capou sur les parcelles cadastrées A 642 à 644 et A 646 seront ouvertes à la mairie de Saumane pendant 17 jours consécutifs, du lundi 4 septembre 2023 à 14h00 (heure d'ouverture de l'enquête) au mercredi 20 septembre 2023 à 11h30 (heure de clôture de l'enquête).

Les pièces du dossier, ainsi qu'un registre d'enquête, seront déposés durant cette période à la mairie de Saumane, où il pourra être consulté aux jours et heures d'ouverture habituels des bureaux. Le dossier d'enquête est également téléchargeable sur le site internet de la préfecture du Gard www.gard.gouv.fr.

Les observations pourront également être adressées par écrit au commissaire enquêteur, sous le présent timbre «Expropriation d'un bien exposé à un risque naturel majeur - mairie de Saumane - 2815, route de la Vallée Borgne 30125 SAUMANE».

Mme Brigitte BELLACICCO nommée commissaire enquêteur par le tribunal administratif de Nîmes siègera à la mairie de Saumane. Elle y recevra personnellement les personnes intéressées :

- le lundi 4 septembre 2023 de 14h00 à 17h30,
- le mercredi 13 septembre 2023 de 9h00 à 12h00,
- le mercredi 20 septembre 2023 de 8h30 à 11h30.

Le commissaire enquêteur rendra son avis sur le projet au préfet du Gard dans le délai d'un mois à compter de la clôture de l'enquête. Son rapport et ses conclusions seront tenus à la disposition du public pendant la durée d'un an à compter de la clôture de l'enquête, en mairie de Saumane et en préfecture du Gard et sera publié sur son site internet www.gard.gouv.fr

**NOUVEAU !
 L'ACTUALITÉ
 DU GARD
 ENTRE
 VOS MAINS**



Téléchargez
 gratuitement notre
 application





Commune de JONQUIERES SAINT-VINCENT
AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE
PORTANT SUR LE PROJET DE REVISION
DU PLAN LOCAL D'URBANISME

Par arrêté municipal n°295-2023 en date du 23 août 2023, une enquête publique a été ouverte portant sur la révision générale du Plan Local d'Urbanisme de la commune.

La personne responsable du projet est la commune de Jonquières Saint Vincent représentée par son Maire, Jean-Marie Fournier, et les informations relatives au projet peuvent être demandées auprès de Monsieur le Maire, de Monsieur le Directeur Général des Services, et de Madame la Chef du Service Accueil de l'Hôtel de Ville, tandis que Monsieur Didier LECOURT a été désigné en qualité de commissaire enquêteur par décision de Monsieur le Président du Tribunal Administratif de Nîmes.

L'enquête publique se déroulera du lundi 11 septembre 2023 à 8h30 au vendredi 13 octobre 2023 à 12h00, inclus, soit pendant 33 jours consécutifs.

Le dossier d'enquête publique est composé du rapport de présentation du PLU, du Projet d'Aménagement et de Développement Durable, du règlement graphique et du règlement écrit du PLU, des orientations d'aménagement et de programmation, des annexes, des avis de la Commission Départementale de Préservation des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers du Gard, et des personnes publiques associées ou consultées à leur demande sur le projet de révision du PLU, de la saisine de la MRAe Occitanie, d'une note réglementaire, et de l'ensemble des actes administratifs relatifs à la procédure.

Le dossier d'enquête publique sera tenu à la disposition du public pendant toute la durée de l'enquête :

- Sous format papier et sous format numérique sur un poste informatique tenu à la disposition du public auprès du service Accueil de l'Hôtel de Ville, en mairie de Jonquières Saint Vincent (1 Place de la Mairie – 30 300 Jonquières Saint Vincent), aux jours et heures habituels d'ouverture au public, soit de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00 du lundi au vendredi
- Sous format numérique téléchargeable sur le site du registre dématérialisé à l'adresse suivante : <https://www.democratie-active.fr/enquetepubliqueplu-jsv/>

Pendant toute la durée de l'enquête publique, chacun pourra prendre connaissance du dossier et consigner éventuellement ses observations, propositions et contre-propositions :

- Sur le registre d'enquête à feuillets non mobiles coté et paraphé par le commissaire enquêteur, mis à disposition auprès du service Accueil de l'Hôtel de Ville
- Par courrier adressé à « Monsieur le Commissaire Enquêteur PLU de Jonquières Saint Vincent » par voie postale, ou déposé en Mairie de Jonquières Saint Vincent

- Par courrier électronique à l'adresse : enquetepubliqueplu-jsv@democratie-active.fr
- Sur le site internet comportant le registre dématérialisé :

<https://www.democratie-active.fr/enquetepubliqueplu-jsv/>

Le Commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public en Mairie de Jonquières Saint Vincent aux dates et horaires suivants :

- Lundi 11 septembre 2023 de 9h à 12h
- Jeudi 21 septembre 2023 de 9h à 12h
- Lundi 2 octobre 2023 de 9h à 12h
- Vendredi 13 octobre 2023 de 9h à 12h

Le rapport et les conclusions motivées du commissaire enquêteur seront tenus à disposition du public pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête :

- Auprès du service Accueil de la Mairie de Jonquières Saint Vincent
- Sur le site Internet de la commune de Jonquières Saint Vincent : www.jonquieres-st-vincent.com (Rubrique « Révision du Plan Local d'Urbanisme »)
- Sur le site internet du registre dématérialisé, à l'adresse suivante :

<https://www.democratie-active.fr/enquetepubliqueplu-jsv/>

Le Maire,
Jean-Marie FOURNIER



SCP Christophe LAGET
Marie-Laure BLANC
Commissaires de Justice Associés
 19 Bd Jules Ferry – BP2
 30470 AIMARGUES
 Tél : 04.66.88.00.93
scp.laget-blanc@huissier-justice.fr

AVIS DE VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES
SUR SURENCHERE

Surenchérisseur : Monsieur LAFATA Vincent de nationalité française, artisan, né le 22/11/1963 à NIMES (30) domicilié 14 Place Gauguin Soleil Levant 30900 NIMES, Ayant pour avocat constitué : Maître LAMY Clotilde, Avocate au barreau de Nîmes, ayant son cabinet SELARL CABINET LAMY POMIES-RICHAUD, 321 avenue de Camargue 30310 VERGEZE.

Créancier poursuivant : SELARL BALINCOURT, Maître Frédéric TORELLI, 29 rue des Lombards 30000 NIMES, Mandataire Judiciaire de la SCI BELTRAN RCS 420 833 287 ayant son siège social 3 rue des Florentines 30600 VESTRIC ET CANDIAC ayant pour avocat constitué Maître Sonia HARNIST, Avocate au barreau de Nîmes, ayant son cabinet RD AVOCATS & ASSOCIES, 16 rue des Greffes, 30000 NIMES.

En un lot sur la Commune de
VESTRIC & CANDIAC (Gard)

3, rue des Florentines
D'une MAISON D'HABITATION en R+I
Comprenant deux logements indépendants
avec piscine et cuisine d'été
 édifée sur une parcelle cadastrée SECTION
 AV N°22 LIEUDIT « 3 Rue des Florentines »
 d'une contenance cadastrale de 5a 3ca

Sur la Mise à Prix de 200.200 €

Outre les charges ; avec faculté de baisse du quart puis de moitié en cas de carence d'enchères

ADJUDICATION FIXEE

Le Jeudi 28 Septembre 2023 à 9h30

Devant le Juge de l'exécution du Tribunal Judiciaire de NIMES, salle ordinaire des ventes au Palais de Justice, Boulevard des Arènes, 30000 NIMES

Visite des lieux: Le Mercredi 20 Septembre 2023
de 14h30 à 15h30 par la SCP LAGET - BLANC
Commissaires de Justice Associés
à AIMARGUES (30) Tél: 04.66.88.00.93

Les enchères ne pourront être portées que par avocat inscrit au Barreau de NIMES contre récépissé d'une caution bancaire irrévocable ou un chèque de banque à l'ordre de Monsieur Le Bâtonnier Séquestre des Adjudications représentant 10% du montant de la mise à prix, avec un minimum de 3.000 €. Les conditions de la vente peuvent être consultées au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de NIMES (RG 23/00011) au Cabinet de l'avocat poursuivant : RD Avocats & associés 16 rue des Greffe 30000 Nîmes (CCV également disponible sur les sites www.rdavocats.fr).



VENTES AUX ENCHÈRES



ACCÉDER AUX VENTES
AUX ENCHÈRES

Retrouvez les prochaines ventes aux enchères
sur notre site www.lereveildumidi.fr



PREFETE DU GARD

Direction Départementale des Territoires et de la Mer

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE
Commune : LA BRUGUIERE

Le projet concerne : demande d'autorisation environnementale au titre des articles L181-1 et suivants code de l'environnement pour l'aménagement d'une centrale photovoltaïque au sol au lieu dit : «les bois d'en bas» sur la commune de La Bruguière.

Une enquête publique d'une durée de 31 jours consécutifs est ouverte et organisée par arrêté préfectoral du 27/07/2023 N° 30-2023-07-27-00001 sur le territoire de la commune de La Bruguière du **lundi 21 août 2023 à 9h00 (ouverture) au jeudi 21 septembre 2023 à 17h00 (clôture)**.

Cette enquête porte sur la demande d'autorisation environnementale et la demande de permis de construire présentées par URBA 123 pour le projet d'aménagement d'une Centrale photovoltaïque au sol au lieu dit : «les bois d'en bas» sur la commune de La Bruguière

Au terme de l'enquête publique, pourra être adoptée :

- Par la préfète du Gard : Une décision d'autorisation environnementale ou de refus au titre du code de l'environnement, un permis de construire au titre du code de l'urbanisme pour l'aménagement d'une **centrale photovoltaïque au sol au lieu dit : «les bois d'en bas» sur la commune de La Bruguière.**

Le commissaire enquêteur désigné par le tribunal administratif de Nîmes est **M. DALVERNY Bernard**

La fourniture de renseignements et de dossiers (aux frais des demandeurs) peut être demandée à : **URBA 123**

Monsieur Romain Poubeau

75 allée Wilhelm Roentgen 34961 MONTPELLIER CEDEX 2

mail : poubeau.romain@urbasolar.com

Le dossier complet d'enquête publique, comportant les pièces :

- au titre de la demande d'autorisation environnementale (autorisation loi sur l'eau et absence d'opposition au titre du régime d'évaluation des incidences Natura 2000), accompagnée d'une évaluation environnementale du projet comportant notamment l'étude d'impact et son résumé non technique, l'avis de la mission régionale d'autorité environnementale (MRAE) sur le dossier de demande d'autorisation environnementale daté du 10/01/2023 et le mémoire en réponse du demandeur à l'avis de la MRAE.

- au titre du permis de construire notamment le formulaire de demande de permis de construire, l'étude d'impact et son résumé non technique, l'avis de la mission régionale d'autorité environnementale du 10/01/2023 (MRAE) sur le permis de construire et intégrant les compléments demandés pendant la phase examen ainsi que le mémoire en réponse à l'avis de la MRAE.

Ainsi que le registre d'enquête sont déposés à la mairie de La Bruguière, pour être mis à disposition du public durant la durée de l'enquête. Toutes les personnes intéressées peuvent prendre connaissance du dossier à la mairie de La Bruguière aux jours et heures d'ouverture de la mairie, sur le site des services de l'état dans le Gard : <https://www.gard.gouv.fr/Publications/Enquetes-publiques/LA-BRUGUIERE-PROJET-DE-PARC-PHOTOVOLTAIQUE-AU-SOL-AU-LIEU-DIT-LES-BOIS-D-EN-BAS-AUT-PC> pendant toute la durée de l'enquête.

Un accès informatique est mis à la disposition du public, gratuitement en mairie de La Bruguière pendant les heures d'ouverture de la mairie.

Durant toute la durée de l'enquête, le public peut présenter ses observations et propositions sur le registre ouvert à cet effet sur le lieu des permanences en mairie de La Bruguière, siège de l'enquête ainsi que par écrit au commissaire-enquêteur et sur l'adresse : projet-photovoltaique-bruguiere-urba-123@mail.registre-numerique.fr

Les observations et propositions électroniques sont accessibles au public sur le site internet : <https://www.registre-numerique.fr/projet-photovoltaique-bruguiere-urba-123> pendant toute la durée de l'enquête.

Le commissaire enquêteur reçoit en personne, les observations du public aux permanences fixées aux dates, heures et lieux suivants :

Date des permanences	Heures des permanences	Lieu des permanences
21/08/23	09h00 à 12h00	Mairie de La Bruguière 33 Place de la Mairie 30580 La Bruguière
06/09/23	14h00 à 17h00	
21/09/23	14h00 à 17h00	

Le présent avis sera affiché dans la mairie de La Bruguière, il sera également affiché par les soins du demandeur sur les voies d'accès et sur les lieux prévus du projet.

Toute personne peut, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès du bureau de la DDTM du Gard service Eau & Risques, dès la publication de cet avis.

Le rapport et les conclusions motivées que le commissaire enquêteur est tenu de rendre dans les délais sus-visés, sont mis à la disposition du public à la mairie de **La Bruguière**, ainsi qu'à la Direction Départementale des Territoires et de Mer du Gard (service eau et risques) ainsi que sur le site internet de la préfecture www.gard.gouv.fr pendant une période d'un an à compter de la date de clôture de l'enquête



Commune de SAINT LAURENT DES ARBRES
AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE
Marché de travaux portant sur la rénovation énergétique des écoles élémentaire et maternelle et de la cantine du groupe scolaire Charles Odoyer

Pouvoir Adjudicateur : Commune de Saint Laurent des Arbres - Hôtel de Ville - 2, Place de la Mairie 30126 SAINT LAURENT DES ARBRES - Tél. : 04 66 50 01 09 - Fax : 04 90 04 64 03 - E-mail : accueil.mairie@mairieslda.fr

Objet du marché : Marché de travaux portant sur la rénovation énergétique des écoles élémentaire et maternelle et de la cantine du groupe scolaire Charles Odoyer

Lieu d'exécution : Groupe scolaire Charles Odoyer, 46-48, rue Marcel Pagnol 30126 SAINT LAURENT DES ARBRES

Mode de passation du marché : Procédure adaptée en application des articles L2123-1 et R2123-1 1° du Code de la Commande Publique

Nombre et consistance des lots :

- Lot 1 : Maçonnerie ;
- Lot 2 : Menuiseries extérieures ;
- Lot 3 : Plâtrerie-isolation ;
- Lot 4 : Isolation par l'extérieur ;
- Lot 5 : Electricité ;
- Lot 6 : Chauffage-VMC ;
- Lot 7 : Photovoltaïque

Durée d'exécution : Durée globale prévisionnelle de 12 mois

Critères d'attribution : Prix des prestations 50 %, valeur technique de l'offre 50 %,

Modalités de retrait du dossier de consultation et de remise des plis : Par voie électronique via le profil d'acheteur uniquement : <https://www.marches-publics.info/>

Date limite de remise des offres : 26 septembre 2023 à 12h00

Délai de validité des offres : 120 jours

Renseignements administratifs et techniques : Demande écrite via la messagerie sécurisée figurant sur la page de la consultation du profil d'acheteur

Date de publication de l'avis : 25 août 2023



PREFETE DU GARD

Direction Départementale des Territoires et de la Mer

INFORMATION DU PUBLIC
AVIS D'ENQUÊTES CONJOINTES D'UTILITÉ
PUBLIQUE ET PARCELLAIRE
COMMUNE DE NÎMES

Par arrêté préfectoral en date du 7 août 2023, des enquêtes conjointes d'utilité publique et parcellaire en vue de l'expropriation par l'État d'un bien exposé à un risque naturel majeur d'inondation, situé 102, impasse Puits de Fontanne sur les parcelles cadastrées CE 574, CE 575 et CE 699, seront ouvertes au Service Foncier de la Ville de Nîmes **pendant 17 jours consécutifs, du lundi 4 septembre 2023 à 9h00 (heure d'ouverture de l'enquête) au mercredi 20 septembre 2023 à 12h00 (heure de clôture de l'enquête)**.

Les pièces du dossier, ainsi qu'un registre d'enquête, seront déposés durant cette période Service Foncier de la Ville de Nîmes (Services Techniques de la Ville de Nîmes - 152, avenue Robert Bompard - 30000 NÎMES), où il pourra être consulté aux jours et heures d'ouverture habituels des bureaux (8h00-12h00 / 14h00 / 17h00). Le dossier d'enquête est également téléchargeable sur le site internet de la préfecture du Gard www.gard.gouv.fr.

Les observations pourront également être adressées par écrit au commissaire enquêteur, sous le présent timbre :

«Expropriation d'un bien exposé à un risque naturel majeur - Service Foncier - Services Techniques de la Ville de Nîmes - 152, avenue Robert Bompard - 30000 NÎMES».

M. Philippe GRAILHE nommé commissaire enquêteur par le tribunal administratif de Nîmes siégera à la mairie de Nîmes. Il y recevra personnellement les personnes intéressées :

- le **lundi 4 septembre 2023 de 9h00 à 12h00,**
- le **mardi 12 septembre 2023 de 14h00 à 17h00,**
- le **mercredi 20 septembre 2023 de 9h00 à 12h00.**

Le commissaire enquêteur rendra son avis sur le projet au préfet du Gard dans le délai d'un mois à compter de la clôture de l'enquête. Son rapport et ses conclusions seront tenus à la disposition du public pendant la durée d'un an à compter de la clôture de l'enquête, en mairie de Nîmes et en préfecture du Gard et sera publié sur son site internet www.gard.gouv.fr

Certifié exact MC Dejax

Politique

POLITIQUE

Nîmes : Pissevin, «ça devient Banlieu13»

Les fusillades s'enchaînent ces derniers jours à Pissevin. Les deux dernières en date sont particulièrement tragiques : elles impliquent des mineurs touchés par balle. Le dernier, 10 ans, est décédé dans la nuit de lundi à mardi. Un nouveau drame qui laisse des habitants en colère, mais résignés. Le tout sous un soleil de plomb.



© GG

La mort d'un enfant, tué par balle, changera-t-il quelque chose au quartier? Pas sûr. Pour les habitants questionnés, il ne s'agit pas d'un témoin démontrant de nouveau l'amplification de la violence dans ce quartier. Beaucoup ne souhaitent d'ailleurs pas parler aux médias. L'omerta règne lorsque la peur de représailles hante les esprits.

Quelques-uns se risquent à l'exercice. Une condition prévaut : pas de nom de famille, pas de photo. «Ça devient Banlieu 13 ici», témoigne Rachid. Selon lui, la ZUP qu'il a quittée il y a vingt ans, devient un endroit abandonné, devenu très communautaire. Lui, qui a grandi dans ces immeubles, rencontre parfois des embûches lorsqu'il y passe, comme aujourd'hui. «Une fois un jeune m'agresse en pleine après-midi, il m'a dit qu'il est Tony Montana».

«Mes petits enfants ne viennent plus me voir»

Une dame passe par la Galerie Wagner. Elle accepte de témoigner, mais «si c'est pour qu'ils viennent me retrouver chez moi, ce n'est même pas la peine». L'anonymat est de rigueur. Elle aussi habite le quartier depuis longtemps. Elle aussi constate une aggravation de la violence.

«Mes petits-enfants ne viennent même plus me voir ici, raconte-t-elle. Lorsque l'on veut se voir, on se donne rendez-vous ailleurs en ville, car ils se sont faits agresser et ne veulent plus venir». Elle, assure pourtant ne jamais avoir eu de problèmes avec les habitants du quartier. «Les jeunes sont gentils avec moi, ils m'aident parfois à monter mes courses». Comment explique-t-il cette montée de violence? Pour Rachid, c'est le manque de mixité. «Avant les communautés se mélangeaient entre elles. Mes voisins étaient portugais, on faisait des repas ensemble. Aujourd'hui, ce n'est plus le cas, les gens sont tous musulmans, d'Afrique, comme si c'était voulu».

«Hier soir, nous avons trouvé 50 douilles»

La chaleur influe-t-elle sur la violence? Ce midi, il fait 40 degrés à l'ombre. Intenable. Selon elle, la vétusté des bâtiments et la chaleur ambiante dans les appartements, non équipés de climatisation, incitent les jeunes hommes à rester au bas des tours. «Tous restent dehors l'été. Ils restent jusqu'après minuit», indique-t-elle.

Ces trois dernières nuits, trois fusillades ont éclaté. «Avec des fusils d'assaut, rien qu'hier soir nous avons trouvé 50 douilles. Ce n'est même plus de la violence gratuite, c'est de la violence aveugle», indique ce responsable du syndicat de police Alliance. Selon ces déclarations, «dans certains secteurs, nous sommes vraiment en état de guerre sur la commune de Nîmes». David Leyraud, secrétaire zone sud alliance police.

Il en est persuadé. Ces fusillades sont des histoires de concurrences. «Vu les sommes conséquentes en jeu, la concurrence entre les points de deal entre narcotrafiquants engendre cette violence. Pas de tribunal de commerce ou d'avocat, ici c'est la violence immédiate, dans la rue avec des armes de guerre».

Geoffrey Gaye



© GG

ÉDUCATION

La rentrée la moins chère est en Occitanie

Carole Delga : « Transports, alimentation, équipements éducatifs... Cette année encore, la rentrée la moins chère de France est en Occitanie »



© DR

Ce mercredi 16 août, date de versement de l'allocation de rentrée scolaire, marque pour des millions de familles le début de la préparation de la rentrée de leurs enfants. À cette occasion, Carole Delga rappelle l'engagement constant de la Région Occitanie pour proposer à ses habitants la rentrée la moins chère de France avec des aides représentant jusqu'à 800€ d'économies en moyenne.

« Au moment où des milliers de familles s'apprêtent à réaliser leurs traditionnels achats de fournitures scolaires, je tiens à assurer à nos habitants que la Région est à leurs côtés pour faire en sorte que chaque lycéen et lycéenne de ce territoire puisse étudier dans les meilleures conditions, quelles que soient leurs ressources.

Car oui, aujourd'hui plus que jamais, l'argent peut constituer un frein à l'éducation. L'inflation qui frappe le pouvoir d'achat des Français depuis maintenant plusieurs mois touche tous les

secteurs, notamment celui des fournitures scolaires, avec une hausse du cartable moyen de 10 %[1] par rapport à l'année passée.

Face à ce constat, la Région Occitanie a décidé de placer la rentrée scolaire sous le signe de la liberté. Liberté de se déplacer, grâce à la gratuité du transport scolaire, liberté de s'équiper, grâce à la fourniture gratuite des manuels scolaires et d'un ordinateur pour chaque lycéen.ne, liberté de manger sainement, sans hausse de tarif de la cantine scolaire malgré l'inflation. Au total, ce sont ainsi jusqu'à 800€ en moyenne par an et par jeune que la Région propose aux familles, faisant de la rentrée en Occitanie, cette année encore, la moins chère de France.

Ces dépenses en moins sont autant de chances en plus que nous offrons à chaque élève de réussir sa scolarité et de réaliser pleinement ses ambitions ».

RdM

Décès de la journaliste Sophie Vanecke



© DR

Sophie Vanecke, journaliste depuis plus de 10 ans dans la rédaction du magazine Le Réveil du Midi, est partie en début de semaine.

Brillante, femme de caractère, enthousiaste et curieuse, ses coups de gueule traduisaient son indépendance et son engagement pour la liberté de la presse. Européenne convaincue, elle aimait les sujets qui « piquent » disait-elle mais aussi les sujets juridiques et économiques. Tous sont unanimes pour reconnaître son côté professionnel, son souci de précision et de vérification. La nouvelle de sa disparition s'est abattue telle une chape de plomb sur la ville engourdie par la chaleur.

Passionnée par son métier, Sophie ne comptait pas son temps. Une passion qu'elle souhaitait transmettre, notamment à travers son engagement comme chargée de cours et sa participation à la création du premier diplôme du genre à l'Université de Nîmes.

Journaliste, un métier qu'elle avait à cœur de valoriser, de faire rayonner. Vice-présidente du club de la presse dans le Gard il y a quelques années, elle s'était attelée à redynamiser l'institution pour faire triompher la profession.

Engagée pour l'égalité homme-femme, franco-belge, Sophie avait un fils. Elle aimait la beauté des paysages du sud, le bleu du ciel, la lumière, les couleurs, les étés même si elle craignait la chaleur, parcourir les routes à moto.

Un rien l'émerveillait ou l'interpelait. Elle avait mis toute son énergie pour encadrer l'équipe dans la rédaction du Gard en chiffres.

Toute l'équipe du Réveil du Midi s'associe à la douleur de ses proches et leur présente ses condoléances.

La rédaction

Économie

ARTISANAT

Le Lavandin du Serre de Valèze

Elodie et Serge Parra, le père et la fille travaillent ensemble pour valoriser leur parcelle de lavandin, sur la commune de Navacelles. Leur boutique se trouve au hameau de Cal en face du parking où stationnent les randonneurs qui viennent visiter les Aiguères.



© L. Givelet

Serge Parra est né à Navacelles, a travaillé chez Thibon, le moulin de la commune voisine, toujours en travaillant les quelques hectares familiaux. Des chênes truffiers, des asperges, puis du lavandin. Elodie est aide-soignante, elle s'occupe de la commercialisation, sur internet, sur les marchés et à la boutique, quand son emploi du temps le lui permet.

Les Parra travaillent à l'ancienne. Le lavandin est coupé, mis en fagot, et séché dans le champ pendant 4 jours. Les fagots sont ensuite ramassés à la main et apportés dans une remorque jusqu'à la ferme où un distillateur ambulant reste deux jours. Jamais de traitement, tout se fait le plus naturellement possible, pour la qualité et le goût du travail bien fait. La certification bio implique des coûts qui se répercuteraient sur le prix des produits.

Le lavandin est transformé en huile essentielle, en hydrolat, bougies et savons.

Un apiculteur pose ses ruches près du champ pour récolter un miel de lavandin. Le lavandin est un hybride de la

lavande vraie et de l'aspic. Ses vertus tonifiantes, antiseptiques et calmantes sont reconnues depuis l'Antiquité. Quelques gouttes d'huile essentielle derrière les oreilles procurent un délasserment et un bien être pour atténuer la sensation de fatigue. Sur le plexus ou la colonne vertébrale, une goutte permet de lutter contre l'hypertension artérielle. Très efficace sur les brûlures et les piqûres d'insectes. Radical contre les poux, les puces. L'hydrolat de lavandin est très demandé pour les chiens, pour les aider à se débarrasser de leurs parasites.

Serge Parra arpente les versants du Mont Bouquet pour couper des branches de cade.

Avec 600 kilos de broyats de cade distillés, on obtient 1,5 litre d'huile essentielle de cade. Le savon de cade est recherché pour combattre les maladies de peau dont le psoriasis. La boutique ouvre sur rendez vous à partir de septembre.

L. Givelet

Nîmes : Le Vid'Boutik est reporté aux 30 et 31 août en raison de la canicule



En anticipation de l'annonce par les services de Météo France du passage en vigilance rouge pour canicule dans le département du Gard, la Ville de Nîmes a choisi de décaler les dates du Vid'Boutik des commerçants du centre-ville.

Initialement prévu pour les mercredi 23 et jeudi 24 août, cet événement aura désormais lieu les mercredi 30 et jeudi 31 août.

« Il s'agit d'une mesure de précaution et de bon sens, en phase avec les recommandations d'éviter les sorties prolongées en période de forte chaleur », précise Valentine Wolber, Adjointe déléguée aux commerces, aux animations commerciales et à la redynamisation du centre-ville.

RdM

TOURISME

La reproduction au Seaquarium

Requins, phoques, raies et autres poissons n'arrivent pas par magie dans les aquariums. Jean-Marc Groul, directeur du Seaquarium au Grau-du-Roi, explique les pratiques tendant à s'améliorer au sein des aquariums européens : la reproduction d'animaux marins déjà en captivité est privilégiée aux captures en milieux naturels.



© Capture d'écran

Près d'une trentaine d'espèces de requins peuplent le Seaquarium. Depuis six mois, un nouvel arrivant cohabite avec les quelque 60 individus du grand bassin cher aux visiteurs. Il s'agit d'un requin gris d'estuaire de près de 2 mètres.

Son transfert est diffusé dans une vidéo en ligne. L'équipe du Seaquarium a pris soin d'en filmer les différentes étapes : du Marineland d'Antibes, plus grand zoo marin d'Europe, jusqu'à l'arrivée du requin en camion au Grau-du-Roi et de sa mise à l'eau dans une civière, tenue par plusieurs spécialistes.

Ces transferts de proximité sont désormais monnaie courante. Les aquariums d'Europe se spécialisent dans la reproduction de leurs espèces en captivité. Par exemple, le Marineland d'Antibes est spécialisé dans la reproduction de requins gris, « c'est pour cela qu'on s'est orienté vers eux pour cette acquisition », explique l'aquariologiste Benjamin Lafon.

Un requin, près 20 000 euros

Le Seaquarium est déjà en possession de trois requins de ce type (deux femelles, un mâle). L'acquisition de ce dernier, pour un coût de quelque 20 000 euros, permettra de favoriser les chances de reproduction et de revente, ou non, de nouveaux individus.

«Aujourd'hui, on essaie d'être indépendant du milieu naturel, on essaie de les reproduire au maximum et non plus les puiser comme on faisait avant dans les milieux naturels», indique Jean-Marc Groul, directeur du Seaquarium au Grau-du-Roi. Son établissement reproduit 6 espèces de poissons, 4 espèces de requins, 2 espèces de raies. «Tous les aquariums de France et d'Europe le font, mais avec des espèces différentes et après on échange les espèces entre nous».

En transition, mais toujours dépendants

«C'est une véritable volonté», indique-t-il, précisant que lors des réunions nationales de directeurs d'aquarium, «comme il y a trois mois, à Calais, on ne parle que de reproduction». Pour autant, Jean-Marc Groul se dit conscient que le secteur en phase de transition est toujours dépendant des milieux naturels. Le but? «C'est d'arrêter d'aller chercher des poissons adultes à Bali». Il avance qu'une véritable prise de conscience globale a eu lieu. «Aujourd'hui, nos employés sont passionnés d'environnement, jeunes pour beaucoup, et n'acceptent plus ces pratiques».

Geoffrey Gaye

Où se baigner par ces fortes chaleurs ?



Piscine, rivière, mer, ou tout simplement salle de bain... Mieux vaut trouver un endroit où faire trempette alors que le mercure dépasse les 40 degrés ce mercredi 23 août. À Nîmes, la plupart des piscines publiques sont fermées.

Envie de faire trempette ? Si vous comptiez vous rendre à la piscine, et que vous n'avez pas d'amis en ayant une, il ne reste pas beaucoup de choix. Ce sera Aquatropic en ville active ou la modeste piscine des Iris, à proximité du Stade Marcel Rouvière.

En centre-ville, la piscine Pablo Neruda ferme annuellement de début juillet à début septembre. La piscine Fenouillet est fermée pour cause de travaux depuis janvier. Excentrée, mais d'une plus grande capacité, Nemausa est fermée du 21 août au 3 septembre.

«1000 entrées par jour»

Aquatropic présente une solution idéale : une piscine intérieure, une piscine extérieure, des jeux pour enfants et une pelouse ombragée à l'extérieur. «C'est sûr que si on continue comme ça, c'est sûr qu'on s'attend à recevoir beaucoup de monde», Yannick Monvoisin de la SPL Agate. Et pourtant, pour le moment, l'affluence n'est pas spécialement élevée.

«Nous sommes à environ 1000 entrées par jour, explique-t-il, c'est comme d'habitude». L'année dernière, mi-août, le parc aquatique avait réalisé un record d'affluence de près de 1500 personnes sur une journée. Une période durant laquelle l'établissement avait dû refuser des entrées.

Certains préféreront la nature. La plage est une alternative aux piscines : Le Grau-du-Roi à 45 minutes en train (pour 1€) ou à une heure de voiture. Sommières, Collias, Anduze, et bien d'autres... Les alentours de Nîmes comptent de nombreux spots rivière!

Geoffrey Gaye

CULTURE

« Arena ... » a fait vibrer le public dans les arènes

31 500 spectateurs ont découvert le spectacle « Arena et les clés du temps » qui s'est joué du 7 au 15 août 2023 (6 dates) dans les Arènes de Nîmes, séduits par une proposition artistique et culturelle qui renouvelle le genre.



© Gaëlle Ohan

Une fréquentation remarquable, au regard de la baisse globale du nombre de touristes sur le littoral gardois et d'un contexte économique tendu.

Pour la deuxième année, le public s'est déplacé chaque soir un peu plus nombreux pour découvrir et apprécier ce divertissement familial à visée historique, emblème désormais des soirées aoutiennes nîmoises.

Plus de 200 bénévoles locaux se sont investis et ont donné le meilleur d'eux-mêmes, aux côtés de professionnels du spectacle vivant, pour faire rêver les spectateurs des Arènes. Edeis et la Ville de Nîmes se sentent privilégiés d'être accompagnés d'associations de bénévoles regroupant des centaines de personnes passionnées, bienveillantes et amoureuses de leur ville.

Cascadeurs, cavaliers, et circassiens ont fait vibrer le public, portés par des effets spéciaux de vidéomapping de grande qualité.

Cette collaboration entre amateurs

engagés et professionnels aguerris a offert au public nîmois un show théâtral épique empli d'émotions, de rires, le tout soutenu par une trame historique relatant le glorieux passé de la cité gardoise.

Un succès populaire rendu possible grâce à la confiance et au travail main dans la main avec la Ville de Nîmes et au professionnalisme de toutes les équipes techniques.

Les 3, 4 et 5 mai : un grand spectacle de reconstitution historique sur le thème des barbares

Les retours enthousiastes du public, très participatif, sont autant de facteurs de fierté pour le groupe Edeis, délégataire de la Ville de Nîmes pour la gestion des monuments romains qui se projette déjà sur le spectacle de reconstitution historique qui sera proposé les 3, 4 et 5 mai 2024, lors des journées romaines de Nîmes avec un grand spectacle de reconstitution historique sur le thème des barbares.

RdM

À Nîmes, une maison de retraite face à la canicule

Les hautes températures représentent un danger. Il est d'autant plus éminent auprès des personnes âgées. À la maison de retraite Paix et Lumière à Nîmes, des mesures sont mises en place pour l'hydratation des résidents.

« Avec la canicule, on ne peut rien faire à l'extérieur en ce moment », explique Jean-Pierre Colomb, cadre infirmier à la maison de retraite Paix et Lumière. Ici, toutes les animations à l'extérieur prévues cette semaine sont annulées. Le pique-nique à Uzès a été remplacé par « une activité intérieure, dans une grande salle climatisée. Cette semaine, les après-midi des patients étaient rythmés par des ateliers musique, gym douce, informatique ou mémo.

Le gros danger, c'est que « par l'âge, les personnes âgées ont la sensation de soif qui disparaît ». Ces derniers jours sont particulièrement chauds, il faut redoubler de vigilance. Au total, l'équipe s'assure que chaque résident boit entre 1,5 et 2 litres de boisson infé-rés. « Ça comprend les potages, le lait, le thé, l'eau, le jus d'orange.. », explique Jean-Pierre Colomb.

Alimentation adaptée

Ça commence dès le matin au petit-déj'. Les infirmiers proposent individuellement aux patients de boire un verre. Une façon d'inciter à consommer. Un peu plus tard dans la matinée, « au moment des médicaments », les infirmières incitent une nouvelle fois les patients. « Des mesures de bon sens, propres à la canicule, sont prises. L'alimentation adaptée est de rigueur. « Nous privilégions les fruits riches en eau comme des melons ou des pastèques accompagnés d'un jus de fruits, pour ceux n'ayant pas de problème de déglutition », explique l'infirmier.

Sur les 86 résidents, environ 10 % d'entre eux souffrent d'une difficulté à déglutir. Pour eux, « nous préparons une boisson à partir de gelée de fruit, d'abricot ou de noix de coco pour être exacte ». Il l'assure : pour le moment, la maison de retraite ne compte pas davantage d'incidents à cause de la canicule.

Geoffrey Gaye